



MUSÉE CANADIEN POUR LES  
DROITS DE LA PERSONNE

# LA CONVERSATION COMMENCE

Rapport annuel 2014–2015

## Au sujet du Musée

C'est une nouvelle ère qui s'est ouverte pour les droits de la personne avec l'inauguration du Musée canadien pour les droits de la personne (MCDP) à l'automne de 2014.

En exposant et en célébrant des événements survenus au Canada et ailleurs dans le monde, le Musée stimule la réflexion, le dialogue et l'action. Bref, le Musée favorise des rencontres inspirantes autour des droits de la personne.

Situé au cœur du Canada, au confluent de grandes rivières et de cultures historiques, le MCDP se veut un lieu d'espoir et d'optimisme, un lieu qui incite les gens de tous les horizons à s'identifier à une cause beaucoup plus grande qu'eux et à prendre conscience du fait qu'il est de leur propre intérêt de bâtir un monde meilleur.

### TABLE DES MATIÈRES

01	En vedette
14	Message du président du Conseil d'administration
15	Message de la présidente-directrice générale par intérim
16	Gouvernance de la Société
20	Revue de l'année
26	Rapport de gestion
<b>États financiers</b>	
32	Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers
33	Rapport de l'auditeur indépendant
35	États financiers
39	Notes complémentaires

ISSN 1925-7465

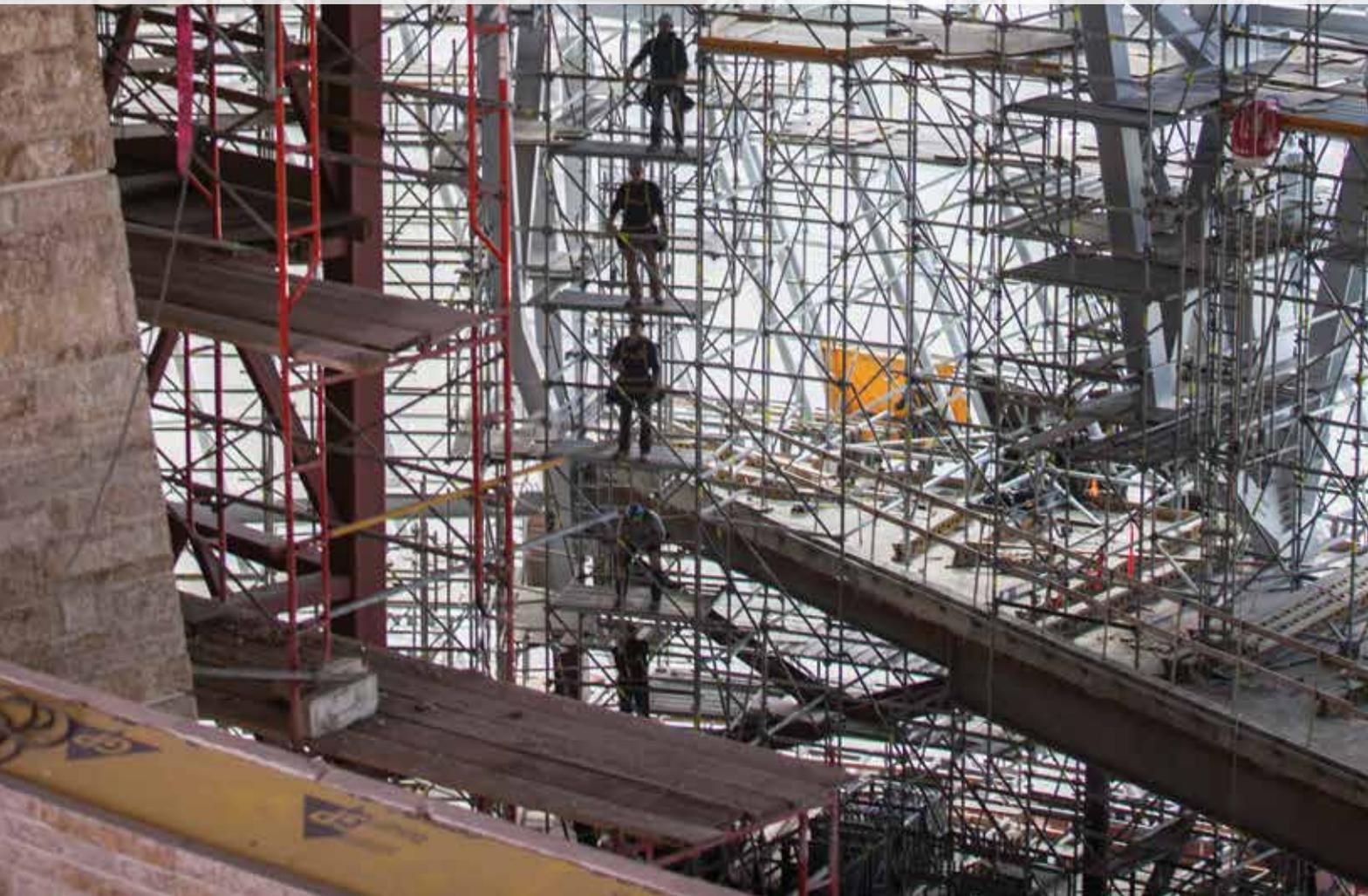
Rapport annuel (Musée canadien pour les droits de la personne. Imprimé)

Musée canadien pour les droits de la personne – Périodiques  
Droits de l'homme (Droit international) – Musée – Canada – Périodiques  
Musées – Canada – Périodiques  
Musées – Manitoba – Winnipeg – Périodiques

Le 19 septembre 2014, le Musée canadien pour les droits de la personne ouvrait ses portes pour accueillir le monde. Des personnes du Canada et du monde entier visitent maintenant le Musée, en personne et en ligne. Chaque personne, chaque clic, chaque « partage », chaque commentaire et chaque « j'aime » représentent un geste de participation à une discussion sur les droits de la personne – notre parcours, notre situation actuelle et ce que nous souhaitons pour l'avenir. La conversation est amorcée et elle se poursuivra encore longtemps.

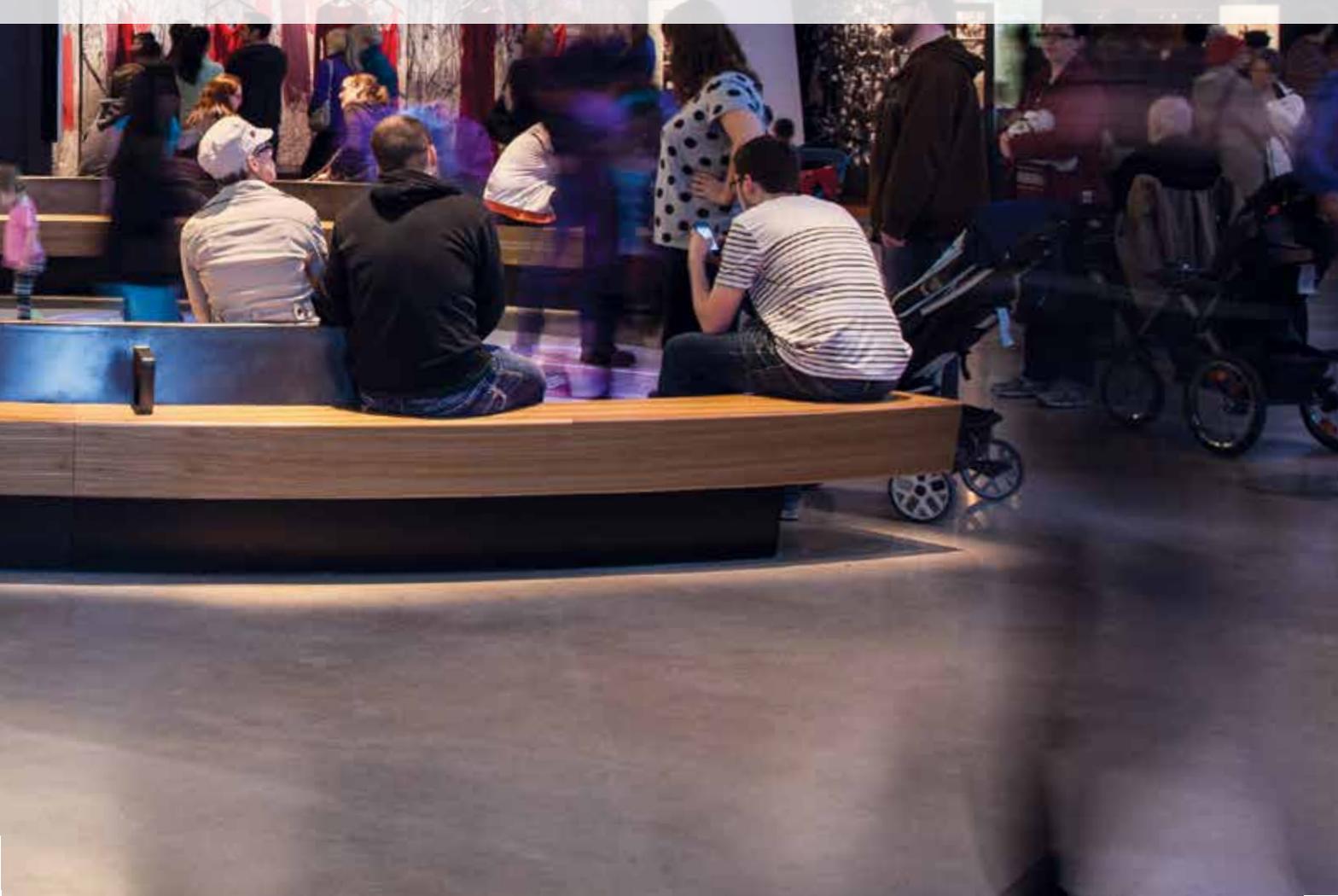


**LA CONSTRUCTION** De nombreuses mains ont participé à la construction du MCDP. L'édifice compte plus de 1 300 panneaux de verre, 5 400 tonnes d'acier, 35 000 tonnes de béton et plus de 175 000 pièces de pierre calcaire, de basalte et d'albâtre. Il s'agit d'une véritable merveille d'ingénierie. Cependant, un musée va au-delà de la somme de ses composantes physiques. Le MCDP est aussi bâti à partir d'un concept aussi fort que l'acier, soit le concept des droits de la personne, et la façon dont ce concept peut servir d'assise à un changement positif.





**LE FONCTIONNEMENT** Entre septembre 2014 et mars 2015, plus de 212 000 personnes de Winnipeg, du Manitoba, du Canada et de l'étranger ont visité le Musée. Ces visiteurs et visiteuses ont été accueillis par des membres du personnel du MCDP et 302 bénévoles recrutés au cours de la dernière année et ayant tous reçu une formation en excellence du service à la clientèle. Les expositions ont été conçues pour susciter la conversation. Elles favorisent l'accessibilité et font appel à des techniques narratives créatives, ainsi qu'à des technologies de pointe qui permettent à chaque personne de vivre une expérience unique en découvrant le Musée.







## La reconnaissance de terres ancestrales

Ce moulage en bronze d'une empreinte de pied vieille de 750 ans, trouvée sur le site du Musée durant les travaux de construction, rappelle la présence des peuples autochtones qui ont vécu sur ce territoire depuis des temps immémoriaux. L'empreinte et l'œuvre circulaire présentée plus haut sur le mur mettent l'accent sur les liens qui existent entre ces terres et les peuples autochtones. Cette reconnaissance sert d'invitation au dialogue.

*« Il ne s'agit pas uniquement d'un bal de finissants, il ne s'agit pas uniquement de moi. C'est un enjeu mondial. Partout dans le monde, des gens sont confrontés au racisme. »*

Maréshia Rucker, coorganisatrice du premier bal des finissants interracial à son école secondaire de Wilcox County, en Géorgie, en 2013.



*« Je marche seule dans le Musée et, soudainement, il y a tout : le passé, le présent et aussi l'avenir. »*

Marina Nemat, auteure et militante pour la liberté d'expression et la lutte contre la torture.



Chaque histoire présentée au Musée est une histoire sur des gens, leurs combats, leurs tragédies et leurs réussites. Lorsque cela est possible, le Musée raconte ces histoires en laissant parler les personnes qui les ont vécues et en faisant appel à des techniques comme des histoires orales, des objets et des images. Un grand nombre de ces personnes ont eu la chance de visiter le Musée. À l'occasion de ces visites, elles participent de nouveau à la conversation qu'elles ont aidé à commencer.

**technomade** Je me remets encore de ma visite au [@cmhr\\_mcdp](#). Je n'ai jamais été aussi touchée par un musée. Le contenu + l'utilisation de la technologie + l'architecture = un endroit que vous DEVEZ visiter une fois dans votre vie. Vraiment.

**@msprairierose** Les femmes autochtones tuées ou disparues : un sujet de conversation au Musée canadien pour les droits de la personne [@MCDP](#)

**@Nath\_Rche** Les droits de la personne ne sont pas interprétés de la même manière. Une réalité universelle ou culturelle? [#VisiterMCDP](#)

**@petemansbridge** Une visite incroyable au [@MCDP](#). Des expositions puissantes, mais aucune aussi forte que celle sur les femmes autochtones disparues ou tuées.

**@BrittAtGlobal** Comment imaginez-vous l'avenir... La dernière question au [@MCDP](#) pour terminer la visite.

**@chrisjstahl** Je « décortique » lentement ma visite de 5 heures au Musée [@MCPD](#). Des paroles empreintes de sagesse d'Eleanor Roosevelt.

**serodgers4** Bon après-midi passé au nouveau Musée canadien pour les droits de la personne à Winnipeg. Beaucoup d'expositions intéressantes. Nous avons fait beaucoup de chemin en tant que société mondiale, mais il nous reste beaucoup de chemin à parcourir. [#MCDP](#) [#réflexion](#) [#liberté](#) [#respect](#) [#égalité](#) [#paix](#) [#dignité](#) [#YWG](#) [#droitsdelapersonne](#)

**@cjsLRSD** 1<sup>re</sup> visite pédagogique du CJS au [@MCDP](#). Expérience interactive qui suscite la réflexion. Merci à tous!

**@TeacherJenYoung** A3 : Le [@MCDP](#) a été très marquant pour nous aussi. [#mbedchat](#) Fait réellement réfléchir à l'aide à offrir aux gens à l'extérieur du Canada.

**@BerniMAHCP** Seconde [#legend](#) : Buffy Sainte-Marie dit que le [#MCDP](#) parle de génocide et mentionne les femmes autochtones tuées ou disparues.



On favorise l'inspiration et l'éducation pas seulement au Musée, mais partout au pays : en classe, dans les foyers et au travail. Mais d'abord et avant tout, à l'ère de l'information, on discute en ligne. Lorsque le MCDP a ouvert ses portes en septembre 2014, le Musée a été mentionné à 13 000 reprises sur Twitter. Depuis, le Musée continue d'échanger avec ses visiteurs et visiteuses du monde virtuel en utilisant les diverses plateformes de réseautage social afin de discuter des divers enjeux liés aux droits de la personne.

**J'imagine...**  
 Un monde où  
 chacun est libre de  
**VIVRE**  
**AIMER**  
 se développer  
 à sa façon!

Mon nom : Amber  
 D'où je viens : Yellowknife  
 TNU

Nov 11, 2014. ☆  
**I imagine...**  
 un mundo con paz  
 y amor donde todos  
 somos iguales, no  
 importa la raza,  
 la situación económica,  
 la diferencia de ideas  
 etc....  
 Un mundo mejor.  
 Un mundo FELIZ!!

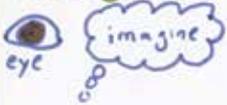
My name: Katherine  
 I'm from: Mexico  
 Torreón, Coah.

**J'imagine...**  
 A world  
 filled  
 with  
 love

Mon nom : Kadin  
 D'où je viens : Manitoba

**J'imagine...**  
 le support financière  
 pour les gens  
 transgenres  
 qui veulent accéder  
 les procédures  
 médicaux.

Mon nom : Jacq  
 D'où je viens : Yellowknife

**I imagine...**  
  
 A World  
 of  
 f. hat + love

My name: Nothan  
 I'm from: Fort Frances

**J'imagine...**  
 Feeding  
 the Hungry  
  


Mon nom :  
 D'où je viens :

**I imagine...**  
 Qu'un jour toutes  
 les femmes aient  
 les mêmes droits et  
 égalité dans le  
 monde.

My name: Yvonne  
 I'm from: Quebec

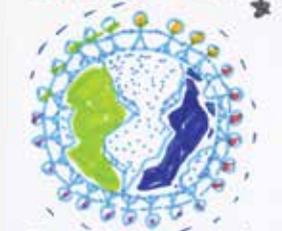
**I imagine...**  
 Equality!  
 平等  


My name:  
 I'm from: Beijing/China

**I imagine...**  
 A Land with Respect,  
 Love & Freedom.



My name: 李  
 I'm from: CHINA

**I imagine...** 12-10-14  
 LOVE, JOY, & PEACE ☆  
  
 TO ALL ☆

My name: Oti  
 I'm from: Philippines

**J'imagine...**  
 une monde  
 plien de  
 sourires!  


Mon nom : BRENNE  
 D'où je viens : NFB CAN

**J'imagine...**  
 Ou l'on  
 N'ÉCRASE PAS  
 l'AUTRE, ou l'on  
 NE SPOLIE PAS  


Mon nom : LINDA.  
 D'où je viens : QUEBEC.

**J'imagine...**  
 Un monde sans  
 frontières avec  
 les mêmes droits  
 et devoirs.  
 Nous avons tous  
 le droit de protéger  
 notre planète ♡

Mon nom : Marie  
 D'où je viens : FRANCE

**I imagine...**  
 Canada as an  
 example to the  
 world, with  
 clean water,  
 food and  
 warm shelter  
 for  
 everyone!

My name: Pet V  
 I'm from: Winnipeg

**J'imagine...**  
 ما برای این آفرید  
 شیه ایمرکه برای  
 دیگران مفید باشه

Mon nom :  
 D'où je viens : APQ

**J'imagine...**  
 Un monde où  
 il ya autant de  
 Femmes que d'hommes  
 Comme membres des  
 gouvernements partout  
 sur la terre.



Mon nom :  
 D'où je viens :  
 #FemmesMCDP



Dans la dernière galerie du Musée, les visiteurs et les visiteuses sont invités à remplir une carte « J’imagine » en écrivant le genre de changement qu’ils aimeraient voir dans le monde. Ils peuvent ensuite afficher ces cartes au mur de la galerie et lire ce que d’autres personnes disent à propos de l’avenir qu’elles souhaitent. Il s’agit d’un petit geste, mais les petits gestes peuvent parfois mener à de grandes conversations; voilà comment le changement peut s’amorcer.

# Merci

La création du Musée canadien pour les droits de la personne a été un événement rassembleur pour les Canadiens et les Canadiennes, et ce, à tous les points de vue. Bien des gens ont contribué à la réalisation du projet, à commencer par les plus de 8 000 donateurs de partout au pays qui ont soutenu le MCDP. Ensemble, ils ont fourni plus de 150 millions de dollars – il s’agit de la plus importante campagne de financement pour un musée national. Le MCDP tient également à remercier le Forks North Portage Partnership, la Ville de Winnipeg et la Province du Manitoba pour leur soutien et leur générosité. Un grand merci également au gouvernement du Canada, qui a financé la construction et les activités courantes du Musée. Son appui financier est essentiel, car il permet au Musée de remplir son mandat et d’offrir aux Canadiens et aux Canadiennes d’un océan à l’autre des rencontres inspirantes autour des droits de la personne.







## Message du président du Conseil d'administration

L'année 2014-2015 a été l'année durant laquelle le Musée canadien pour les droits de la personne est passé d'un projet d'immobilisations à un musée opérationnel. Bien que les réussites et les exploits se soient multipliés, nous n'avons malheureusement pas été en mesure d'ouvrir l'ensemble des galeries comme prévu le 27 septembre pour offrir l'expérience complète aux visiteurs et aux visiteuses. Nos visites guidées et nos activités au cours des six premières semaines ont toutefois connu un franc succès. Nous avons accueilli chaque jour plus de 1 000 personnes provenant de partout au Canada et d'ailleurs et nous avons pu ouvrir toutes les expositions en novembre 2014.

Maintenant que les Canadiennes et les Canadiens commencent à connaître leur nouveau musée national, nous nous lançons dans une nouvelle aventure. Le Conseil continuera de remplir ses obligations en donnant le ton et en orientant le Musée pour que tous et toutes fassent des rencontres inspirantes autour des droits de la personne et pour mettre à l'avant-plan l'engagement du Canada à l'égard des libertés fondamentales et des droits démocratiques. Nous restons déterminés à fournir le soutien stratégique et l'orientation nécessaires pour remplir le mandat du Musée, qui est d'explorer le sujet des droits de la personne, en mettant un accent particulier sur le Canada, afin de mieux faire comprendre ces droits à la population, de promouvoir le respect des autres et d'encourager la réflexion et le dialogue. En outre, notre mandat dépasse les murs du Musée. Nous croyons que le MCDP peut amener toutes les Canadiennes et tous les Canadiens à parler des droits de la personne, à célébrer nos réussites et à s'attaquer aux défis afin de bâtir un avenir meilleur. La meilleure façon d'y parvenir consiste à raconter des histoires qui éduquent et inspirent, et qui alimentent les conversations. Le travail du MCDP permet aux générations actuelles et futures de découvrir et de comprendre l'histoire de la lutte pour les droits de la personne, dans notre pays et ailleurs dans le monde. Il les fait réfléchir

aux répercussions des droits de la personne dans leur propre vie et à la façon de défendre ces droits au quotidien.

Le Conseil d'administration tient à féliciter la direction et les membres du personnel pour l'ouverture de ce premier musée national à voir le jour en plus de 40 ans et à remercier les centaines de bénévoles qui se sont donnés cœur et âme, ainsi que les milliers de donateurs et de donatrices qui ont contribué financièrement à ce nouveau monument. Le Musée témoigne de l'importance qu'accordent le gouvernement, les citoyens et les citoyennes du Canada aux droits de la personne.

J'aimerais souligner l'expertise et l'expérience diversifiées des membres dévoués de notre Conseil d'administration qui sont des leaders dans les domaines de la culture, des affaires et de la recherche, ainsi que du milieu universitaire de tout le pays. Nous travaillons de concert pour assurer le succès à long terme du Musée. Au nom du Conseil, j'aimerais aussi remercier l'ancien président-directeur général, Stuart Murray, pour ses efforts inlassables visant à transformer un concept abstrait en un musée entièrement opérationnel. Enfin, j'aimerais aussi remercier la présidente-directrice générale par intérim, Gail Stephens, d'avoir assuré le leadership alors que le Musée passait en mode opérationnel après son ouverture.

Alors que nous poursuivons nos activités, le Conseil d'administration demeure déterminé à assurer la stabilité, le leadership et l'encadrement nécessaire afin de permettre au MCDP de remplir son mandat.

*Le président du Conseil d'administration,*

**Eric Hughes**



## Message de la présidente-directrice générale par intérim

La dernière année a été absolument cruciale dans l'histoire du Musée canadien pour les droits de la personne. Au début d'avril 2014, les galeries du Musée étaient en grande partie vides, mais l'édifice bourdonnait déjà d'activité, alors que le personnel se préparait en vue de l'inauguration de l'automne 2014. Tout juste 12 mois plus tard, nous travaillons tous et toutes dans un musée national pleinement opérationnel ayant déjà accueilli des centaines de milliers de visiteurs et de visiteuses des quatre coins de la ville, de la province, du pays et du monde entier.

Même avant les cérémonies d'ouverture du Musée, qui ont eu lieu en septembre, nous avons déjà reçu des invités. En effet, une réception pour les prix Juno a eu lieu au Musée et nous avons accueilli des délégués du congrès GoMedia de la Commission canadienne du tourisme. À cette occasion, nous avons reçu plus de 140 membres de l'industrie du tourisme et plus de 110 journalistes du Canada et de l'étranger spécialisés dans le domaine des voyages. Notre but consistait à faire connaître le Musée à l'échelle nationale et internationale.

Alors que nous nous préparions à ouvrir nos portes, nous avons continué de travailler avec nos partenaires. Nous avons par exemple lancé un nouveau timbre, en collaboration avec Postes Canada, et nous avons signé un protocole d'entente avec l'Institut international des droits de l'homme et de la paix à Caen, en France. Nous avons aussi collaboré avec la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants pour créer la Trousse canadienne sur les droits de la personne, une nouvelle plateforme centrale qui offre gratuitement en ligne des ressources éducatives sur les droits de la personne à tous les enseignants et toutes les enseignantes.

Durant la fin de semaine inaugurale de septembre, l'attention du Canada et du reste du monde s'est tournée vers le MCDP. Il a en effet été question du tout nouveau musée national du Canada dans des milliers d'articles et de mentions, ce qui a créé un sentiment d'optimisme et d'enthousiasme. Nous avons travaillé sur les expositions du MCDP qui ont été terminées au cours de l'automne 2014. En outre, le 10 décembre, à l'occasion de la Journée internationale des droits de la personne, nous avons ouvert nos portes gratuitement et offert plusieurs activités spéciales, y compris une cérémonie de remise des certificats de citoyenneté à de nouvelles Canadiennes et de nouveaux Canadiens. Au total, plus de 4 000 personnes ont

franchi nos portes durant cette journée. Un sondage mené auprès de nos visiteurs et visiteuses à la fin de décembre a confirmé que ceux-ci étaient inspirés et mobilisés par ce que leur présentait le Musée. De plus, 94 % des gens se sont dits satisfaits ou très satisfaits de leur expérience. Ce sondage a aussi mis en lumière nos progrès concernant notre volonté de favoriser des dialogues sur les droits de la personne. Les trois quarts des répondants et des répondantes ont dit avoir l'intention de discuter des enjeux liés aux droits de la personne avec d'autres personnes.

En amorçant l'année 2015, nous avons continué à bonifier notre offre. En janvier, nous avons commencé à offrir notre programme de visites scolaires et il fonctionne à plein régime depuis son lancement. D'ici la fin juin, quelque 20 000 élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année auront visité le MCDP et auront participé à des programmes éducatifs sur les droits de la personne.

Au cours de la dernière année, de nombreuses discussions ont eu lieu, dans les réseaux sociaux et dans la rue, concernant le Musée, son mandat, sa vision et sa raison d'être. De nombreuses opinions tranchées ont été exprimées, tant positives que négatives. C'est très bien comme ça.

Le Musée est à l'écoute de ces discussions et sera attentif à celles qui viendront. Nous nous efforçons de faciliter ce dialogue dans la sécurité et le respect et nous demandons à toutes les Canadiennes et à tous les Canadiens de reconnaître que, malgré tous les progrès durement acquis, beaucoup de travail reste à faire. Tous sont invités à visiter le MCDP dans le cadre de leur parcours personnel lié aux droits de la personne. Lorsque vous entrez au Musée, vous serez touchés par les histoires que vous y découvrirez et vous quitterez les lieux remplis d'inspiration.

Le dialogue est amorcé. Prenez part à la conversation.

*La présidente-directrice générale par intérim,*

**Gail Stephens**

# Gouvernance de la Société

## Mandat

« Explorer le thème des droits de la personne, en mettant un accent particulier sur le Canada, en vue d'accroître la compréhension du public à cet égard, de promouvoir le respect des autres et d'encourager la réflexion et le dialogue. »

Le MCDP est une société d'État constituée en vertu de la *Loi sur les musées* et soumise au régime de contrôle et de responsabilité établi en vertu de la Partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Musée doit aussi se conformer à une série de dispositions contenues dans d'autres lois, notamment la *Loi fédérale sur la responsabilité*, la *Loi sur l'accès à l'information*, la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, le *Code criminel*, la *Loi sur les langues officielles*, et le *Code canadien du travail*.

## Conseil d'administration

En vertu de la *Loi sur les musées*, le MCDP est dirigé par un Conseil d'administration dont les membres sont nommés par le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, avec l'approbation du gouverneur en conseil. Indépendant de l'équipe de direction du Musée, le Conseil assure l'orientation stratégique et la supervision de la société d'État. Il relève du Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles.

Les attributions du Conseil d'administration et de ses comités sont définies dans les règlements et le mandat du Musée. La *Loi sur les musées* confère la responsabilité de la gestion quotidienne du Musée au président-directeur général ou à la présidente-directrice générale de la Société. L'équipe de direction gère les activités quotidiennes du Musée et veille à sa viabilité à long terme et à la réalisation de ses objectifs.

Le Conseil d'administration s'est réuni six fois en 2014–2015.

Le Conseil est appuyé par cinq comités, soit quatre comités permanents et un comité spécial.

Comités permanents :

Le Comité de vérification a pour mission de surveiller l'exécution par le Musée de ses obligations découlant de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le respect des normes d'intégrité et de conduite, l'établissement de rapports financiers, ainsi que la gestion du risque et les contrôles internes. Le Comité s'est réuni huit fois en 2014–2015.

Le Comité des ressources humaines et de la gouvernance aide le Conseil d'administration à remplir ses obligations à l'égard des ressources humaines, de la rémunération, de la planification de la relève et de l'évaluation du rendement du président-directeur général ou de la présidente-directrice générale. Il est également chargé de mettre en place et de superviser des processus liés à la gouvernance du Conseil, à son efficacité, à la formation et au développement des compétences ainsi qu'à la nomination des membres. Le Comité s'est réuni sept fois en 2014–2015.

Le Comité sur le contenu est responsable des questions qui touchent à l'expérience de visite, surtout en ce qui a trait à la réalisation du mandat du Musée, à la concrétisation de sa vision et à l'application de ses principes directeurs. Le Comité s'est réuni cinq fois en 2014–2015.

Le Comité exécutif a obtenu par délégation le pouvoir de prendre les décisions entre les réunions du Conseil d'administration en cas de besoin dans une situation inhabituelle. Il est composé du président du Conseil et des présidents des comités permanents. Le Comité exécutif s'est réuni trois fois en 2014–2015.

Comité spécial :

Le Comité de l'inauguration a été formé dans le but précis d'assurer la surveillance et la réalisation des activités de préouverture et d'ouverture entourant l'inauguration du Musée en septembre 2014. Le Comité s'est réuni huit fois en 2014–2015.

Depuis la création du Musée, le Conseil d'administration a entretenu des rapports de travail efficaces avec la direction du Musée et il poursuit ses efforts pour renforcer la structure et la mise en œuvre des activités du Conseil afin d'améliorer l'efficacité et la responsabilisation organisationnelles.

#### Assemblée publique annuelle

L'assemblée publique annuelle de 2014–2015 du Musée a eu lieu lors de la Journée internationale des droits de la personne, le 10 décembre 2014. Pour marquer cette journée, le Musée a offert l'entrée gratuite toute la journée et le public a été invité à assister à l'assemblée.

La présidente-directrice générale par intérim, Gail Stephens, le directeur, Revenus et services aux visiteurs, Jacques Lavergne, et le vice-président du Conseil d'administration, John Young, ont fait des présentations. Ils ont rendu compte, entre autres, du week-end d'inauguration et des premiers mois d'exploitation du Musée. Ils ont présenté des données relatives au nombre de visites, aux recettes et aux nouveaux projets. Par ailleurs, David Courchene, dirigeant et fondateur de Turtle Lodge, a parlé d'un partenariat unique entre des aînés autochtones et le Musée qui a permis de mettre au point une nouvelle expérience culturelle explorant les droits et les responsabilités du point de vue autochtone.

### Principes directeurs

#### Activités principales

Le Musée aspire à offrir aux visiteurs et visiteuses une rencontre inspirante autour des droits de la personne, et ce, en allant au-delà des attentes des Canadiens et des Canadiennes en matière d'équilibre, de transparence, de saines pratiques commerciales et de consultations publiques fructueuses.

#### Inspirer la réflexion et le dialogue au sujet des droits de la personne

Le Musée veut faire saisir toute l'importance des droits de la personne, nourrir un dialogue informé et inviter les gens à comprendre la pertinence qu'ont aujourd'hui les événements passés et actuels touchant les droits de la personne, tant au pays qu'à l'étranger. Le Musée illustre l'engagement des Canadiennes et des Canadiens pour la liberté et la démocratie et vise à nourrir une conversation éclairée, en constante évolution, à l'échelle de la planète.

#### Célébrer l'engagement des Canadiennes et des Canadiens à l'égard des droits de la personne

Les citoyens et les citoyennes du Canada sont les héritiers et les héritières de responsabilités et de droits inhérents, codifiés au fil des ans dans des traités, des politiques, des lois et des déclarations. Le Musée procure un lieu sûr et agréable où cultiver le respect, la gratitude et

la compréhension et où améliorer perpétuellement cet héritage en matière de droits de la personne. Il donne aux visiteurs et visiteuses la possibilité de découvrir l'évolution mondiale des concepts entourant les droits de la personne et le rôle important qu'y joue le Canada.

### Une rencontre fructueuse entre architecture et droits de la personne

Le Musée a été érigé à dessein en un lieu historique au confluent de deux rivières, un important lieu de rencontre et point de départ de nombreux périples depuis plus de 6 000 ans. Il honore cette tradition en invitant les gens à entreprendre leur propre voyage de découverte des droits de la personne, et ce, dans un édifice marquant dont l'architecture symbolise l'évolution des droits de la personne.

### Un contenu dynamique et accessible sur les droits de la personne

Le Musée offre une expérience mémorable axée sur l'immersion et l'interactivité aux gens de tous les horizons et de tout âge, quelle que soit leur capacité. Tout le monde pourra profiter d'une expérience muséale réinventée reposant sur une approche conceptuelle qui fixe de nouvelles normes canadiennes et internationales en matière d'inclusion et d'accessibilité universelle.

### Une ressource pédagogique crédible et équilibrée

À titre de ressource pédagogique mondiale sur les droits de la personne, le Musée a la responsabilité d'assurer l'exactitude, l'intégrité et la crédibilité de ses travaux de recherche et des connaissances recueillies. Il se veut une source d'apprentissage internationale fiable concernant les droits de la personne, encourageant en tout temps un engagement essentiel à l'endroit des travaux de recherche du Musée et de son contenu.

## Valeurs

Le comportement qu'on attend de tous les membres du personnel et bénévoles du Musée est dicté par nos valeurs communes de respect, d'intégrité, de service et d'excellence, qui sont au cœur de nos activités.

**Respect :** valoriser chaque personne et nourrir la confiance dans chaque relation.

**Intégrité :** chercher en tout temps à bien faire et afficher un engagement pour le respect de l'éthique.

**Service :** apporter son aide gratuitement et avec enthousiasme et assurer la plus grande qualité et la plus grande sécurité qui soient.

**Excellence :** rechercher la qualité dans les résultats et célébrer les réussites.

## Conseil d'administration

(Au mois de mars 2015)



**Président**  
Eric Hughes, C.A.  
*Calgary (Alberta)*  
22-novembre-2012 –  
21-novembre-2015



**Vice-président**  
John Young, Ph. D.  
*Prince George (Colombie-Britannique)*  
07-février-2013 –  
06-février-2017



**Administratrice**  
Lisa M. Pankratz, C.P.A.,  
F.C.A., C.F.A.  
*Vancouver (Colombie-Britannique)*  
07-novembre-2013 –  
06-novembre-2017



**Administratrice**  
Gail Asper, O.C., O.M.,  
LL.D. (Hon.)  
*Winnipeg (Manitoba)*  
04-octobre-2012 –  
03-octobre-2016



**Administrateur**  
Anthony Dale  
*Toronto (Ontario)*  
06-juin-2013 – 05-juin-2017



**Administratrice**  
Lindy Ledohowski, Ph. D.  
*Ottawa (Ontario)*  
15-mars-2015 –  
14-mars-2019



**Administrateur**  
Wilton Littlechild, Ph. D.  
*Maskwacis (Alberta)*  
17-décembre-2013 –  
16-décembre-2017



**Administratrice**  
J. Pauline Rafferty  
*Victoria (Colombie-Britannique)*  
31-mai-2012 – 30-mai-2016



**Administratrice**  
Margaret Vandenberg  
*Vancouver (Colombie-Britannique)*  
05-février-2015 –  
04-février-2019

*Pas de photo*

**Administratrice**  
Deena Spiro  
*Toronto (Ontario)*  
31-mai-2012 – 30-mai-2016

### COMPOSITION DES COMITÉS

#### Comité de vérification

Lisa Pankratz (présidente)  
Gail Asper  
Eric Hughes

#### Comité des ressources humaines et de la gouvernance

John Young (président)  
Anthony Dale  
Lindy Ledohowski  
Lisa Pankratz

#### Comité sur le contenu

J. Pauline Rafferty (présidente)  
Gail Asper  
Lindy Ledohowski  
John Young

#### Comité de l'inauguration

Deena Spiro (présidente)  
Gail Asper  
Lisa Pankratz

## Cadres de direction



**Présidente-directrice générale (PDG) par intérim**  
Gail Stephens, FCGA, ICD.D



**Chef des opérations financières**  
Susanne Robertson, C.A.

**Chef de l'exploitation**  
Poste vacant



(1) Stephen Pinker prend la parole le 10 avril 2014 dans le cadre de la série de conférences « Libertés fragiles ». (Photo : Cory Aronec Photography/MCDP) (2) L'un des nombreux bénévoles du MCDP accueille un visiteur au Musée. (Photo : Lindsay Winter/MCDP) (3) Une visiteuse utilise la technologie accessible et interactive du Musée. (Photo : Aaron Cohen/MCDP)

## Revue de l'année

### Prélude à la conversation

C'est en 2014 que le Musée canadien pour les droits de la personne (MCDP) est passé de l'état de projet de construction à celui de musée national pleinement opérationnel. Ce fut aussi l'année où la conversation s'est engagée véritablement. Elle a pris de nombreuses formes différentes – dans les médias, dans la rue et dans les médias sociaux – et elle s'est transportée, pour la première fois, dans les galeries du Musée.

Bien avant son ouverture officielle, le Musée exerçait déjà son mandat d'encourager la réflexion et le dialogue sur les droits de la personne. Les dernières conférences de la série intitulée « Libertés fragiles », organisée par le Centre de l'éthique professionnelle et appliquée de l'Université du Manitoba, en partenariat avec le Musée et la CBC, ont eu lieu en avril et en mai 2014 à l'intérieur même du Musée. Toutes les conférences de la série ont été diffusées à l'échelle nationale et internationale par la CBC dans le cadre de son émission *Ideas*.

La série a permis de faire venir à Winnipeg des sommités mondiales dans le domaine des droits de la personne et d'attirer un large public. De nombreux conférenciers y ont présenté des idées audacieuses et incité les gens à engager des débats.

À l'été de 2014, le Musée a lancé des programmes et forgé des partenariats. En juin, il a annoncé la conclusion de sa toute première entente internationale en éducation – un protocole d'entente avec l'Institut international des droits de l'homme et de la paix (Iidhp) situé à Caen, en France. Ce sont des partenariats comme celui-ci qui permettent au Musée de rayonner en tant qu'institution véritablement mondiale d'éducation aux droits de la personne.

En juillet, les retombées d'un autre partenariat conclu avec la faculté de l'éducation de l'Université du Manitoba ont commencé à se faire jour avec le lancement d'un projet pilote de séminaire d'été, unique en son genre, qui ouvre aux enseignants et enseignantes des possibilités de formation en enseignement et en apprentissage axés sur les questions touchant aux droits de la personne. Intitulé *The Fourth R: Teaching and Leadership for Human Rights Education* [La quatrième clé du savoir : l'enseignement et le leadership au service de l'éducation aux droits de la personne], ce programme permet aux enseignants d'acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour enseigner les droits de la personne. Le but de cette formation est de s'assurer que les droits de la personne occupent une place centrale dans l'éducation, c'est-à-dire de faire en sorte qu'il ne s'agisse pas d'un sujet d'enseignement parmi tant d'autres, mais d'une véritable orientation qui guide la manière



1



2



3



4

(1) Des visiteurs empruntent les rampes recouvertes d'albâtre qui relient les différentes galeries du Musée. (Photo : Dan Harper/MCDP) (2) Postes Canada dévoile un nouveau timbre sur lequel figure le MCDP, le 20 août 2014. (Photo : Dan Harper/MCDP) (3) Des visiteurs se penchent sur une table numérique interactive dans la galerie « Briser le silence » du Musée. (Photo : Chronic Creative/MCDP) (4) L'application mobile du Musée est entièrement accessible. (Photo : Aaron Cohen/MCDP)

d'enseigner. Le séminaire pilote a été très bien accueilli et la planification d'un deuxième séminaire a commencé à l'automne.

Le Musée reconnaît que l'une des meilleures façons de sensibiliser les élèves aux droits de la personne est de soutenir les éducateurs et les éducatrices, et c'est dans cette optique que nous avons collaboré avec la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE) pour mettre au point une nouvelle trousse en ligne, très utile, sur les droits de la personne. Le partenariat a débuté au printemps et la trousse a été lancée à l'automne 2014. Cette nouvelle plateforme de ressources pédagogiques entièrement bilingue est offerte gratuitement à tous les enseignants et enseignantes de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année qui y trouveront plus de 200 ressources et outils axés sur les droits de la personne ayant été évalués par éducateurs et éducatrices, notamment des plans de cours, des guides pédagogiques, des manuels, des guides d'étude, etc. Au cours de l'année 2014–2015, les enseignants et enseignantes de partout au pays ont eu recours à 67 000 pages de ressources de la trousse.

En août, le Musée a collaboré avec Postes Canada pour l'émission d'un timbre qui lui est consacré. Ce timbre témoigne de l'importance nationale du Musée et commémore les efforts et les réalisations du Canada dans le domaine des droits de la personne. Chaque fois qu'il est apposé sur un objet de correspondance, il contribue à faire connaître le Musée – ainsi que son mandat – partout au Canada et ailleurs dans le monde.

Au cours du même mois, le Musée a annoncé un partenariat avec le Musée canadien de la guerre, qui a créé *Paix – L'exposition*, laquelle est devenue la première exposition temporaire du Musée.

En plus de mettre en place ces partenariats, le Musée a poursuivi ses travaux en vue de l'inauguration prévue pour septembre 2014. Le système intégré de gestion du contenu, ou SIGC, est une innovation particulièrement remarquable. Le Musée étant dédié aux idées, la majeure partie de son contenu est numérique, et le SIGC a été mis au point pour permettre une gestion efficace de l'énorme quantité d'information que l'on y trouve. Le SIGC a été développé à l'interne en ayant recours à des technologies à source ouverte et il permet une organisation souple et adaptable du contenu numérique avec un effectif plus faible que ceux de nombreux autres musées de taille semblable. À l'avenir, la capacité de modifier et de changer le contenu numérique représentera un atout majeur pour amorcer des conversations, et le SIGC est un outil puissant et efficace pour ce faire.

La technologie est indispensable au Musée – elle fait en sorte que tous puissent prendre part aux conversations portant sur les droits de la personne. Nous avons adopté une approche de conception inclusive qui définit de nouvelles normes canadiennes et mondiales en matière



(1) La Boutique du Musée offre une gamme variée de produits et d'articles-cadeaux du commerce équitable. (Photo : Dan Harper/MCDP) (2) La musicienne et militante, Buffy Sainte-Marie, donne un spectacle à l'occasion du Concert du Musée canadien pour les droits de la personne, le 20 septembre 2014. (Photo : Dan Harper/MCDP) (3) L'artiste hip-hop Shad se produit à l'occasion du Concert du Musée canadien pour les droits de la personne, le 20 septembre 2014. (Photo : Dan Harper/MCDP) (4) Un danseur autochtone se produit sur le lieu historique national de La Fourche le 20 septembre 2014 à l'occasion de la fin de semaine d'ouverture du Musée. (Photo: Jessica Sigurdson/MCDP)

d'accessibilité universelle. Bon nombre des moyens d'accès sont très simples comme, par exemple, des rampes pour accéder aux différents niveaux, de l'affichage en braille et des marqueurs tactiles sur les planchers. D'autres sont basés sur des innovations technologiques comme un clavier universel et des films comportant des caractéristiques favorisant l'inclusion.

Nous avons aussi mis au point une appli mobile gratuite visant à enrichir l'expérience des visiteurs et des visiteuses et à leur permettre d'explorer le Musée à leur propre rythme – c'est la première application de son genre au monde dans le secteur muséal. Comme la plupart des technologies du Musée, l'appli est entièrement accessible et permet à tous et à toutes de participer, quelles que soient leurs capacités.

La technologie est, certes, un élément important de l'expérience de visite, mais le facteur humain est tout aussi essentiel si l'on veut avoir le plus grand impact. Nous avons embauché du personnel au cours du dernier exercice financier pour livrer nos programmes et nos services. Au printemps de 2014, nous avons lancé une campagne de recrutement de bénévoles. Des centaines de personnes se sont présentées parmi lesquelles plus de 300 ont été choisies et ont reçu la formation nécessaire. Le personnel et les bénévoles du Musée viennent de toutes les régions du Canada. Près de 50 % de notre effectif est bilingue de notre effectif est bilingue et, outre le français et l'anglais, nos employés et nos bénévoles parlent 34 autres langues.

### Le commencement de la conversation

Le lundi 15 septembre en soirée, le personnel du Musée s'est réuni avec des aînés et d'autres membres éminents de la collectivité autochtone pour participer à une cérémonie de calumet qui s'est déroulée dans la salle Bonnie & John Buhler. Un tambour a été partagé avec le Musée et l'édifice a été purifié pour le préparer à jouer son rôle comme nouveau musée national du Canada. De bien des façons, cette cérémonie sobre a permis au Musée d'avancer et de se mettre à l'écoute des nombreuses voix qui retentiraient bientôt dans ses salles et ses galeries.

Lors d'une cérémonie tenue le vendredi 19 septembre 2014, Son Excellence le très honorable David Johnston, gouverneur général du Canada, a officiellement inauguré le Musée. Ce fut le début d'une formidable fin de semaine d'ouverture. Des visites guidées gratuites en avant-première ont eu lieu samedi et dimanche. Les visiteurs et visiteuses ont pu assister également à plus de 40 spectacles qui se sont déroulés sur le lieu historique national de La Fourche. Le soir du samedi 20 septembre, le public a eu droit à un concert mettant en vedette de nombreux musiciens canadiens accomplis provenant de toutes les régions du Canada, dont Ashley MacIssac, Bruce Cockburn, Shad, Marie-Pierre Arthur et Buffy Sainte-Marie.

La fin de semaine a aussi été marquée par des manifestations organisées par divers groupes préoccupés par le Musée et d'autres qui profitaient de l'inauguration pour sensibiliser le



(1) Plusieurs milliers de personnes font la file pour profiter des visites gratuites en avant-première du Musée le 20 septembre 2014. (Photo: Jessica Sigurdson/MCDP) (2) Ralph Applebaum de Ralph Applebaum Associates parle avec Angela Cassie, directrice des communications et des relations externes, à propos de la conception d'un musée d'idées à l'occasion de la conférence GoMedia le 19 août 2014. (Photo : Lindsay Winter/MCDP) (3) Wanda Robson visite le MCDP le 27 octobre 2014 pour voir l'exposition consacrée à sa sœur, Viola Desmond, une pionnière de la défense des droits civiques au Canada. (Photo : Chronic Creative/MCDP)

public à différents enjeux. Dès le commencement, le Musée a été un lieu de discussion et de débats animés où un grand nombre de voix différentes se font entendre.

### Fonctionnement

Du 27 septembre au 9 novembre, alors que les travaux de construction se poursuivaient dans certaines galeries, nous avons offert deux visites au public, une axée sur l'architecture remarquable de l'édifice, l'autre sur les galeries achevées. La participation a dépassé les attentes – l'intérêt a été grand avec des dizaines de milliers de personnes voulant découvrir ce que le Musée a à offrir.

En plus des visites, nous avons organisé des rencontres et des activités spéciales, et ce, bien avant la fin de semaine d'ouverture. En août 2014, les Canadiennes et les Canadiens ont pu découvrir en avant-première l'intérieur de l'immeuble lors de la diffusion d'un épisode de l'émission *The Amazing Race Canada*, tourné à l'intérieur du Musée. En outre, GoMedia, la plus importante conférence annuelle sur les voyages à l'intention des médias, organisée par la Commission canadienne du tourisme, s'est aussi déroulée au Musée en août. On y a accueilli plus de 140 membres de l'industrie du tourisme et plus de 110 journalistes spécialisés dans les voyages, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Et ce n'était qu'un début.

Du 1<sup>er</sup> septembre 2014 au 31 mars 2015, nous avons accueilli 326 réunions et activités au Musée et environ 75 % des groupes participants y ont effectué une visite. Les travaux dans les galeries ont été achevés au début de novembre et des gens de Winnipeg, du Manitoba, de partout au Canada et d'autres pays du monde sont venus pour découvrir le Musée. Au début de décembre, plus de 100 000 visiteurs et visiteuses avaient franchi ses portes et, à la fin de l'exercice 2014–2015, soit le 31 mars 2015, leur nombre avait dépassé les 212 000.

### Raconter son histoire

Pour son exposition sur le mariage entre conjoints de même sexe au Canada, le Musée a lancé un appel pour des photos de mariage. Nous en avons reçu au total 325 de 115 couples provenant de presque toutes les provinces et tous les territoires. Un bon nombre de ces photos ont été retenues pour l'exposition.

Parmi la première cohorte de personnes à visiter le Musée figuraient quelques-unes des personnes qui avaient contribué à son contenu. En octobre, la RBC a parrainé la visite de deux défenseurs des droits de la personne nous permettant d'accueillir Travis Price, le cofondateur du mouvement de la « Journée du chandail rose », et Wanda Robson, la sœur de Viola Desmond, pionnière canadienne de la défense des droits civiques dont l'histoire est retracée dans la galerie du Musée appelée Les parcours canadiens.



(1) Des chanteurs dénés avec tambours à main participent à des activités organisées par l'Assemblée des Premières Nations dans le cadre de la Journée internationale des droits de la personne, le 10 décembre 2014, au MCDP. (2) La danseuse aux cerceaux Shanley Spence performe lors d'événements organisés par l'Assemblée des Premières Nations, dans le cadre de la Journée internationale des droits de la personne le 10 décembre 2014. (Photo : Dan Harper/MCDP) (3) Marina Nemat, auteure, défenseure de la liberté d'expression et militante de la lutte contre la torture, explore une exposition au sujet de son histoire au MCDP, le 24 novembre 2014. (Photo : Lyle Stafford/MCDP) (4) Travis Price, le cofondateur du mouvement de la « Journée du chandail rose », visite l'exposition du Musée consacrée à ce mouvement, le 27 octobre 2014. (Photo : Chronic Creative/MCDP)

En novembre, une activité organisée à l'intention des personnes ayant contribué au contenu du Musée a attiré d'autres personnes dont l'histoire est relatée dans les différentes galeries. Il y a eu Marina Nemat, auteure, défenseure de la liberté d'expression et militante de la lutte contre la torture, qui a été emprisonnée en Iran, et Sigi Wasserman, qui a été envoyé en Angleterre pour échapper à la persécution des nazis et dont les parents ont été victimes de l'Holocauste. Andréanne Pâquet a aussi été des nôtres. C'est elle qui a organisé une exposition de photos représentant des femmes musulmanes du Québec qui ont choisi de porter le hidjab, un voile ou un foulard qui couvre les cheveux – son exposition visait à éliminer les obstacles à la compréhension et à favoriser le dialogue. Et enfin, le Musée a été heureux de recevoir Maréshia Rucker, une des jeunes ayant organisé le premier bal multiracial de leur école secondaire à Wilcox County, en Géorgie aux États-Unis, en 2013. Ces personnes ont toutes exprimé leur fierté de pouvoir contribuer à favoriser les conversations sur les droits de la personne qui se déroulent au Canada et partout dans le monde.

## Programmation

Au cours des six premiers mois de fonctionnement du Musée, le public a été invité à participer à différents programmes captivants préparés par le personnel et les bénévoles, dont les suivants :

- Le 27 octobre 2014, le Musée s'est associé au Sikh Heritage Museum of Canada pour marquer le 100<sup>e</sup> anniversaire de l'incident du Komagata Maru en accueillant *Lions of the Sea*, une exposition itinérante et une conférence sur l'incident.
- Le 10 décembre 2014, nous avons souligné la Journée internationale des droits de la personne en prolongeant les heures d'ouverture et en offrant l'accès gratuit au Musée. Nous avons accueilli plus de 4 000 visiteurs ce jour-là. Parmi les activités spéciales, mentionnons notre assemblée publique annuelle, une cérémonie de citoyenneté pour de nouveaux Canadiens et de nouvelles Canadiennes, ainsi qu'une série de spectacles organisés par l'Assemblée des Premières Nations.
- Le 4 février 2015, le Musée a tenu, en collaboration avec le comité d'éducation et de sensibilisation à l'Holodomor du conseil provincial manitobain du Congrès des Ukrainiens-Canadiens, une activité publique axée sur le rôle des journalistes (y compris deux du Canada) qui ont couvert la famine-génocide de l'Holodomor des années 1930.
- Le 13 février 2015, nous avons marqué l'ouverture du Festival du Voyageur – le plus important festival d'hiver du Manitoba qui rend hommage à la collectivité francophone de la province – avec le Défilé des flambeaux qui a commencé au Musée.
- Le 18 février 2015, nous avons profité de l'occasion de la Journée Louis Riel pour organiser des activités dans plusieurs galeries portant sur les droits des Métis.

En plus de la programmation d'activités, nous avons lancé en janvier 2015 des programmes scolaires qui s'arriment aux programmes d'études enseignés dans les écoles. Adaptés à l'âge



(1) Des enfants visitent le Musée dans le cadre des programmes scolaires du MCDP. (Photo : Jessica Sigurdson/MCDP) (2) De nouveaux citoyens et de nouvelles citoyennes du Canada participent à une cérémonie de citoyenneté organisée au Musée à l'occasion de la Journée internationale des droits de la personne, le 10 décembre 2014. (3) Une employée du Musée aide des visiteurs à remplir des cartes « J'imagine ». (Photo : Aaron Cohen/MCDP) (4) Des membres du Musée participent à une activité spéciale au MCDP, le 26 janvier 2015. (Photo : Dan Harper/MCDP)



des élèves, ils sont inclusifs et accessibles et s'adressent à un large public. Ils ont recours aux expositions du Musée pour éduquer et susciter des discussions sur les droits de la personne. La demande de programmes scolaires a été forte dès le début – la période d'inscription a commencé à minuit le 15 novembre et la première demande de réservation a été reçue deux minutes après minuit. À la fin de l'année scolaire 2014–2015, quelque 20 000 élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année auront participé au programme.

### La conversation se poursuit

La réaction des visiteurs et des visiteuses du Musée a été largement positive. Un sondage réalisé en décembre 2014 montre que 94 % d'entre eux se sont dits « très satisfaits » ou « satisfaits » de leur expérience au Musée et, ce qui est tout aussi important, 75 % des personnes interrogées ont indiqué qu'elles avaient été incitées à discuter de droits de la personne.

Beaucoup de groupes de Winnipeg, du Manitoba et du Canada tout entier s'est aussi engagée dans la conversation. La saison de concerts du Winnipeg Symphony Orchestra de cette année rendait hommage à l'ouverture du Musée. Par ailleurs, le Royal Manitoba Theatre Centre a produit *Cabaret* et le Manitoba Opera a monté *Fidelio* en raison des questions de droits de la personne qui sont soulevées dans les deux histoires. En outre, le Royal Winnipeg Ballet, troupe de renommée internationale, a mis en scène le spectacle *Going Home Star - Truth and Reconciliation*, qui aborde la question des pensionnats indiens.

Les pensionnats indiens, la colonisation et le génocide sont des sujets de conversation importants au Canada en ce qui a trait aux droits de la personne. Beaucoup de Canadiens et de Canadiennes ont indiqué un profond intérêt dans l'exploration de cette question, afin de déterminer si la démarche de colonisation au Canada correspond à la définition de génocide. Il s'agit d'une question importante et complexe, sur laquelle il y a de multiples perspectives.

Le rôle du Musée est de servir d'espace public où les gens peuvent participer à cette discussion liée aux droits de la personne. Nous attendons impatiemment le rapport de la Commission de vérité et réconciliation (CVR) et continuerons de chercher des façons de faire valoir l'importance des travaux de la CVR et de travailler avec d'autres groupes pour favoriser la réconciliation et le respect des droits de tous. Le Musée est déterminé à prévoir des forums essentiels pour la discussion, l'éducation et la réflexion. Nous avons chacun et chacune la responsabilité de participer à ces conversations dans le contexte de familles, d'écoles, de lieux de travail et dans la communauté en général.

Les gens discutent des droits de la personne et de leur signification aujourd'hui. Beaucoup de ces conversations sont difficiles, mais elles sont nécessaires et elles sont amorcées. Le Musée doit continuer à offrir une tribune permettant à l'ensemble de la population canadienne de s'exprimer.

# Rapport de gestion

**Le Musée canadien pour les droits de la personne (MCDP), constitué en tant que société d'État en 2008, vise à offrir des rencontres avec les droits de la personne qui sont riches de sens, à promouvoir le respect des autres et à encourager la réflexion et le dialogue.**

L'objectif premier de la Société est de s'acquitter de son mandat national dans le cadre du régime de gouvernance et de reddition de comptes établi par la *Loi sur les musées* et la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Dans la mise en œuvre de sa mission, la Société adhère à des pratiques exemplaires par l'entremise d'une culture de gestion qui favorise l'amélioration continue et une reddition de comptes complète au Parlement du Canada et à la population canadienne.

## Orientation stratégique

Le Conseil d'administration de la Société élabore une orientation stratégique afin de guider l'organisme. Voici les quatre priorités stratégiques de la Société telles qu'énoncées dans son Plan d'entreprise de 2013-2014 :

1. **Gestion de projet** – Le Musée continuera de gérer avec diligence tous les aspects du projet en insistant particulièrement sur le respect de l'échéancier maître du projet en vue de l'ouverture de 2014 et sur le respect de l'enveloppe budgétaire totale du projet, qui est de 351 millions de dollars.
2. **Grande ouverture** – Le Musée ciblera ses efforts sur la finalisation d'une série d'expositions et de programmes inauguraux conformes au mandat de l'organisme, qui répondent aux attentes des Canadiens et des Canadiennes et qui sont une source de fierté pour tous les Canadiens et Canadiennes à l'occasion de la grande ouverture.
3. **Amener le Musée aux Canadiens et Canadiennes** – Le Musée continuera ses efforts afin de se rendre accessible à l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes d'un bout à l'autre du pays et continuera d'engager diverses collectivités dans le développement de ses programmes et activités.
4. **Efficacité et optimisation** – Le Musée poursuivra ses efforts afin d'améliorer la productivité, de contenir les coûts, d'augmenter ses efficacités et de maximiser ses économies dans la mesure du possible, sans compromettre les autres priorités stratégiques.

## Survol de l'environnement

Plusieurs facteurs internes et externes influent sur la capacité de la Société à répondre à ses priorités stratégiques. Le Plan d'entreprise du Musée est conçu pour diriger son succès continu à la lumière des facteurs suivants, qui définissent son environnement :

### Forces et possibilités

- *Les changements démographiques* – Pour faire face aux modifications de la composition démographique du Canada, le Musée doit être accessible à tous les visiteurs.
- *Le milieu de l'éducation et de la programmation* – La sensibilisation croissante du grand public et l'action en matière de droits de la personne suscitent l'intérêt des éducateurs de l'ensemble du pays pour le sujet que traite le Musée et contribuent à l'augmentation de la demande pour des programmes et des ressources accessibles.
- *L'environnement économique* – En ces temps de faible croissance économique et de réductions budgétaires qui persistent, le Musée a une occasion de former des alliances stratégiques avec d'autres parties intéressées afin de partager les coûts et les ressources nécessaires pour atteindre des objectifs mutuellement complémentaires, ce que le Musée considère comme une bonne pratique, quelle que soit la conjoncture économique.

- *Nouveaux médias et technologies* – En tant que nouvelle entité, le Musée a la possibilité d'intégrer les tendances actuelles en matière de technologies qui offriront une expérience enrichie aux visiteurs par l'utilisation d'appareils personnels, en offrant des médias liés aux collections, en rendant des ressources en ligne facilement accessibles, en permettant aux visiteurs de créer leurs propres éléments d'exposition, en numérisant les collections et en facilitant la mobilisation civique et sociale.
- *Le tourisme* – Les statistiques sur le tourisme à Winnipeg et au Manitoba sont à la hausse et on prévoit qu'elles poursuivront leur ascension.

### Risques et défis

- *Terminer le Musée à temps pour la grande ouverture de 2014 et dans les limites de son budget de 351 millions de dollars.* Un directeur de projet expérimenté a été embauché afin de diriger la mise en œuvre de tous les volets du projet, de veiller au respect des échéances et de livrer le projet sans dépassement des coûts.
- *Retenir et attirer le personnel clé essentiel au développement et au progrès du Musée.* Le Musée mobilise ses équipes afin de stimuler une vision et une stratégie communes et de favoriser le travail d'équipe au sein du personnel, tout en améliorant ses techniques d'embauche et en effectuant une analyse sur la rétention du personnel.
- *Atteindre ses cibles de revenus autogérés et de contributions après l'inauguration et faire en sorte que les Amis du Musée canadien des droits de la personne puissent amasser les fonds nécessaires pour respecter leurs obligations financières.* Le Musée formera des alliances stratégiques avec d'autres organisations afin de partager des ressources et d'atteindre des objectifs communs en vue de contribuer à équilibrer les coûts liés à la programmation, aux activités inaugurales, à l'élaboration et à la recherche du contenu, et les autres dépenses de fonctionnement. Le Musée continuera aussi d'appuyer les efforts de collecte de fonds des Amis.
- *Gérer les attentes des donateurs, des collaborateurs et du public canadien, ou y répondre.* Appuyé par une unité de travail chargée des relations avec les parties intéressées, le Musée poursuit son engagement avec les collectivités et les individus. Un plan stratégique complet de communication a été développé afin d'atteindre des objectifs de communication clés auprès de publics cibles, en plus du grand public.

Le Musée compte sur un cadre de gestion des risques constamment actualisé pour cerner, évaluer et atténuer tous les facteurs qui représentent une menace importante pour le déroulement de ses activités ou sa réussite à long terme. Un processus d'évaluation des risques facilitée au cours de 2015–2016 assurera que l'organisme peut gérer les risques cernés pendant ses cinq premiers exercices en tant que musée national entièrement opérationnel et y répondre de manière appropriée.

### Aperçu financier

L'ouverture du Musée en septembre 2014 a représenté un moment tournant dans la transition de la phase d'achever un projet d'immobilisations à celle d'un musée pleinement opérationnel. Cinq des galeries permanentes, la boutique et le restaurant du Musée ont été ouverts au public après la fin de semaine d'inauguration en septembre. Toutes les onze galeries ont été ouvertes aux visiteurs à compter du 12 novembre 2014.

La Société est très heureuse de confirmer que tous les travaux prévus à être achevés dans le cadre du projet d'immobilisations ont respecté le budget d'immobilisations de 351 millions de dollars.

Le Musée a connu d'importants changements au cours de l'exercice 2014–2015. Pendant les six premiers mois, le Musée a complété l'aménagement des espaces de galeries, l'installation des expositions, l'élaboration de l'infrastructure, du contenu et de la programmation, embauché et formé les employés de

première ligne, mis en œuvre des stratégies de commercialisation et de sensibilisation, et planifié et offert les activités pour la fin de semaine inaugurale. La conversation a débuté avec les cérémonies d'ouverture le 19 septembre 2014 et, depuis cette date, le Musée s'est concentré à accueillir les visiteurs, à offrir une expérience muséale de classe mondiale, à offrir des programmes publics et éducatifs ainsi qu'à maximiser les produits gagnés. L'exercice 2014-2015 a été notamment difficile financièrement pour le Musée, étant donné le chevauchement des coûts pour achever les travaux de développement et ceux pour préparer et commencer l'exploitation du Musée.

L'intérêt marqué avant et pendant la fin de semaine inaugurale a fait prendre conscience du MCDP dans l'ensemble du Canada, avec la participation de milliers de personnes aux cérémonies de la fin de semaine d'ouverture, dont la cérémonie et le concert soulignant l'ouverture officielle qui ont été diffusés en direct au niveau national. La notoriété au Musée s'est accrue de 18 p. 100 au Manitoba, passant de 76 à 90 p. 100, et de 311 p. 100 à l'échelle du pays, soit de 9 à 28 p. 100. Les coûts de l'événement d'ouverture et de sa diffusion se sont élevés à 0,6 million de dollars et ceux de la fin de semaine d'activités de sensibilisation de la collectivité se sont chiffrés à 1,3 million. Par une gestion budgétaire prudente des autres coûts, les charges liées à l'ouverture et aux activités de la fin de semaine inaugurale ont été gérées dans les limites des ressources existantes.

La réponse du public pour ce nouveau musée national s'est avérée extrêmement positive, avec un total de 212 000 visiteurs entre le 1<sup>er</sup> septembre 2014 et le 31 mars 2015, dépassant de loin la projection initiale de 100 000 visiteurs. Le Musée est devenu un lieu privilégié pour un vaste éventail d'événements, de réunions et de conférences, ce qui a généré des produits provenant de la location d'installations, des commissions sur les ventes du restaurant et des services de traiteur, dépassant également les projections. En novembre 2014, le Musée a commencé à prendre des réservations pour des visites d'écoles dans le cadre de notre programme éducatif qui a débuté en janvier 2015. La demande pour le programme a été forte, car tous les espaces disponibles sont réservés entre janvier et la fin de l'exercice.

À titre de société d'État, le Musée est visé par la *Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts* qui régit le paiement des impôts fonciers. Le montant définitif des paiements en remplacement d'impôts, qui est actuellement en négociation entre Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et la ville de Winnipeg, n'est pas encore connu. En attendant, une provision pour les impôts a été comptabilisée en fonction des montants versés par TPSGC. Suivant une récente décision, la valeur de base des terrains a été réglée, ce qui a entraîné une charge à payer supplémentaire de 0,7 million de dollars.

### État des résultats

La perte nette d'exploitation de l'exercice 2014-2015 s'est élevée à 0,2 million de dollars en raison de la charge à payer supplémentaire de 0,7 million pour les paiements en remplacement d'impôts liée aux récentes décisions relatives à l'évaluation foncière des terrains. Sans cette charge à payer, le bénéfice d'exploitation de l'exercice aurait été de 0,5 million de dollars. En 2014-2015, une somme de 1,9 million de dollars de dépenses reportées de développement des médias et des technologies a été utilisée pour achever les expositions. L'emploi de ces fonds, reçus en 2010-2011, a donné lieu à un excédent des charges sur les produits de 2,1 millions de dollars au cours de l'exercice en question. Le Musée a été en mesure de reporter l'utilisation de ces fonds plus près de l'ouverture officielle du Musée grâce à une gestion budgétaire prudente.

### Crédits parlementaires

En faisant du MCDP une institution culturelle nationale et une société d'État fédérale, le gouvernement du Canada s'est engagé à lui fournir jusqu'à 21,7 millions de dollars à titre de fonds d'exploitation annuels. Le montant total de 21,7 millions de dollars a été reçu en 2014-2015.

En raison de l'amortissement des crédits reçus pour les immobilisations au cours des exercices antérieurs, les crédits parlementaires présentés dans les états financiers de 2014–2015 se sont élevés à 28,1 millions de dollars, soit une augmentation de 8,2 millions par rapport aux 19,9 millions en 2013–2014. L'augmentation est en grande partie attribuable à une hausse de 5,5 millions de dollars de l'amortissement des apports reportés reçus au cours des exercices antérieurs.

### Produits

Les produits d'exploitation de l'exercice se sont chiffrés à 1,8 million de dollars. Ils représentent les produits tirés de l'exploitation depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014 et englobent les produits provenant des droits d'entrée, des visites, des programmes éducatifs, des ventes de la boutique, de la location des installations et des commissions sur les ventes du restaurant et des services de traiteur.

Les apports se sont accrus, passant de 1,5 million de dollars en 2013–2014 à 5,2 millions en 2014–2015. L'augmentation provient de la hausse de 3,7 millions de dollars de l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations reçus au cours des exercices antérieurs de la part des partenaires de financement autres que le gouvernement du Canada (soit la Province du Manitoba, la Ville de Winnipeg et les Amis du MCDP), qui sont amortis sur la même période que les immobilisations achetées avec les apports.

### Charges

Le total des charges d'exploitation a été de 37,5 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2015 par rapport à 21,2 millions au cours de l'exercice précédent. L'augmentation de 16,3 millions de dollars est en grande partie attribuable à une hausse de 9,1 millions de dollars de l'amortissement de l'édifice et des expositions, car ces biens sont maintenant en service. L'augmentation des charges occasionnée par l'amortissement est contrebalancée exactement par l'accroissement des produits au titre du crédit et des apports en raison de l'amortissement des apports reçus au cours des exercices antérieurs pour financer les immobilisations.

Voici la ventilation par activité de programme :

- Les charges liées à l'édifice permanent et aux installations temporaires ont connu la plus forte hausse, soit de 10,6 millions de dollars, en raison surtout de l'augmentation de 9,1 millions de l'amortissement des immobilisations liées à l'édifice de base et aux expositions et d'un montant supplémentaire de 0,7 million comptabilisé pour les paiements en remplacement d'impôts liés aux récentes décisions relatives à l'évaluation foncière des terrains.
- Les charges en lien avec le contenu et la programmation du Musée se sont accrues de 5,0 millions de dollars en grande partie à cause des événements entourant l'ouverture et des activités de sensibilisation de la collectivité ainsi que de l'embauche de personnel additionnel de première ligne pour concevoir et offrir les visites, l'interprétation des galeries, les programmes publics et éducatifs et fournir des services aux visiteurs à mesure que le Musée est devenu pleinement opérationnel.
- Les charges de gérance et de gestion d'entreprise ont augmenté de 0,7 million de dollars en grande partie en raison du coût supplémentaire des biens et des autres frais pour gagner les produits commerciaux au moyen de la boutique et de la location pour des événements.

### État de la situation financière

Le total de l'actif a augmenté de 1,6 million de dollars, passant de 349,4 millions au 31 mars 2014 à 351,0 millions au 31 mars 2015, qui s'explique essentiellement par une hausse des immobilisations en service, reflétant l'achèvement du projet d'immobilisations, contrebalancé par une baisse de la trésorerie affectée qui a été utilisée pour financer les immobilisations.

Le total du passif a augmenté de 3,8 millions de dollars par rapport au 31 mars 2014 en raison surtout d'une hausse des apports reportés afférents aux immobilisations, contrebalancée par une baisse des créditeurs.

L'actif net a fléchi de 2,2 millions de dollars principalement en raison de l'utilisation d'une partie de l'excédent non affecté pour financer les 1,9 million de dollars de dépenses reportées de développement des médias et des technologies pour les expositions, contrebalancée par la perte nette de 0,2 million de l'exercice considéré en raison de la charge à payer supplémentaire pour les paiements en remplacement d'impôts de 0,7 million liée aux récentes décisions relatives à l'évaluation foncière des terrains.

### Projet de construction : un aperçu

Le MCDP se dresse comme une icône architecturale unique, maintenant achevé et doté d'expositions numériques de calibre mondial qui offrent des rencontres inspirantes autour des droits de la personne et illustrent l'engagement des Canadiens et Canadiennes envers la liberté et la démocratie. L'aménagement des espaces de galerie ainsi que la fabrication et l'installation des expositions ont été complétés en 2014-2015.

La construction du MCDP représente la première fois qu'un musée national au Canada a été construit grâce à des apports financiers des instances fédérales, provinciales et municipales, avec les apports les plus importants provenant de sociétés privées, d'unions, d'organismes et de Canadiens et Canadiennes.

En juin 2012, le gouvernement du Canada a approuvé l'utilisation de 35 millions de dollars de crédits prévus pour les exercices ultérieurs afin de permettre au Musée d'achever le projet d'immobilisations et de confirmer son ouverture en 2014. Le Musée a reçu ces fonds en 2012-2013 et 2013-2014.

En 2014-2015, des apports de 17,8 millions de dollars ont été reçus des Amis du MCDP pour aider à achever le projet d'immobilisations.

La complexité inhérente du projet du Musée a présenté un éventail de défis qui ont nécessité une gestion prudente ainsi qu'un repérage des risques et des stratégies d'atténuation efficaces. Le Comité de vérification du Conseil d'administration a assuré la surveillance du projet d'immobilisations.

### Perspectives

Le Musée travaillera en étroite collaboration avec ses partenaires, le gouvernement du Canada et les Amis du MCDP afin d'évaluer ses besoins de financement à long terme en tenant compte des questions suivantes :

- Le plan d'entreprise initial reposait sur l'hypothèse que le Musée serait un musée privé et, par conséquent, ne tenait pas compte des paiements en remplacement d'impôts, un programme réservé aux institutions fédérales. À titre de société d'État, des paiements à la Ville de Winnipeg sont exigés en vertu de la *Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts*, bien que le montant global de ces paiements n'a pas encore été établi;
- Le montant des crédits annuels du Musée avait été déterminé d'après un plan d'entreprise exhaustif, mais toutefois préliminaire, commandé par les Amis du MCDP et achevé en février 2006. Le financement à long terme du Musée doit être actualisé en fonction de l'inflation et de l'augmentation des coûts au cours de la décennie;
- Les répercussions d'être un musée numérique n'avaient pas été entièrement comprises en 2006. Le financement à long terme du Musée doit tenir compte du fait que la collection du MCDP est en grande partie constituée d'histoires portant sur les droits de la personne qui sont racontées au moyen de films, d'enregistrements vidéo et de présentations numériques interactives qui exigent du matériel informatique et audiovisuel sophistiqué, dont certains éléments auront des cycles de vie relativement courts. Il faut

aussi davantage de personnel et de services techniques dans les domaines de la conception, des nouvelles technologies des médias et de l'information afin de développer, d'exploiter, d'entretenir et d'actualiser les expositions;

- Grâce à une connaissance améliorée provenant de l'exploitation complète du Musée depuis novembre, le Musée sera en mesure de prévoir avec plus de précision les frais d'exploitation et le niveau des effectifs;
- Les nouveaux musées voient souvent leurs produits baisser après le premier exercice d'exploitation complète, lorsqu'ils sont moins une nouveauté. Le MCDP élabore des stratégies de programmation et de produits à long terme en vue d'attirer de nouveaux visiteurs et les visiteurs récurrents afin de maximiser les produits;
- Il faudra que le plan définitif de remplacement des immobilisations pour le matériel lié aux installations, l'infrastructure informatique et le matériel d'expositions soit intégré dans le financement à long terme. À titre de musée numérique, il faudra remplacer régulièrement la majorité du matériel audiovisuel des expositions afin de répondre aux attentes des visiteurs et l'infrastructure informatique devra être constamment mise à jour afin d'assurer une expérience de qualité aux visiteurs;
- L'achèvement de l'aménagement du théâtre est également extrêmement important. La capacité d'utiliser ce lieu est nécessaire afin de fournir des occasions supplémentaires de réaliser le mandat du Musée ainsi que de maximiser les possibilités de produits provenant de la programmation et de la location des installations.

Le MCDP envisage de compléter ses crédits parlementaires au moyen d'un certain nombre de sources de financement, dont des produits, des parrainages et l'appui philanthropique. Le Musée visera à maximiser les produits en provenance de toutes les sources possibles, dont :

- l'élaboration de nouveaux programmes et de nouvelles occasions de génération de produits;
- la collaboration avec les Amis pour des occasions de parrainages innovatrices et des donateurs souhaitant appuyer la programmation et l'éducation.

En 2015–2016, les Amis prépareront leurs prévisions et stratégies de financement à long terme en fonction des occasions de financement élaborées de concert avec le Musée. La capacité des Amis de passer de la direction d'une campagne de financement à de nouvelles méthodes de collecte de fonds constituera une composante importante de la viabilité financière durable à long terme du MCDP. L'appui du secteur privé sera toujours important pour le Musée et le partenariat continu entre le Musée et les Amis sera essentiel.

# États financiers

## Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction a préparé les états financiers inclus dans le présent rapport annuel conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public et elle est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données qui y figurent. Les états financiers comprennent des montants fondés nécessairement sur les estimations et le jugement de la direction. Les informations financières présentées ailleurs dans le rapport annuel concordent avec celles contenues dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités relatives à l'intégrité et à la fidélité des états financiers, la direction a conçu et maintient des documents comptables, des contrôles financiers et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion. Ces mesures visent à donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et contrôlés, et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements ainsi qu'à la *Loi sur les musées* et son règlement et aux règlements administratifs de la Société.

Le Conseil d'administration a la responsabilité de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière et de contrôle interne. Il confie cette tâche au Comité de vérification, composé de trois administrateurs de la Société. Le Comité de vérification rencontre la direction et l'auditeur externe indépendant afin d'examiner la façon avec laquelle les responsabilités relatives aux états financiers sont acquittées, ainsi que pour discuter de l'audit, des contrôles internes et d'autres questions financières pertinentes. Le Comité de vérification a examiné les états financiers en compagnie de l'auditeur externe et les a approuvés.

L'auditeur externe de la Société, soit le vérificateur général du Canada, audite les états financiers et en fait rapport à la ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, qui est responsable envers le Parlement du Musée canadien des droits de la personne.

*La présidente-directrice générale par intérim,*



**Gail Stephens**

*La chef des opérations financières,*



**Susanne Robertson**

Le 24 juin 2015



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À la ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles

### Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Musée canadien pour les droits de la personne, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, et l'état des résultats, l'état des (pertes) gains de réévaluation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité de l'auditeur*

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

## Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée canadien pour les droits de la personne au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### **Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations du Musée canadien pour les droits de la personne dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur les musées* ainsi qu'aux règlements administratifs du Musée canadien pour les droits de la personne.

Pour le vérificateur général du Canada,

A handwritten signature in blue ink, reading "Maurice Laplante".

Maurice Laplante, CPA, CA  
vérificateur général adjoint

Le 24 juin 2015  
Ottawa, Canada

# États financiers

Exercice terminé le 31 mars 2015

## État de la situation financière

(en milliers de dollars)

<b>Au 31 mars</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>Actif</b>		
À court terme		
Trésorerie et trésorerie affectée (note 3)	9 866 \$	17 922 \$
Créances (note 4)	1 014	696
Stocks	123	14
Charges payées d'avance	432	450
Compte de dépôt des retenues (note 5)	79	1 558
	11 514	20 640
Collections (note 6)	1	-
Immobilisations (note 7)		
En service	338 865	290 721
En construction	586	38 051
<b>Total de l'actif</b>	<b>350 966 \$</b>	<b>349 412 \$</b>
<b>Passif et actif net</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (notes 8 et 9)	9 900 \$	12 205 \$
Retenues à payer (note 5)	79	1 558
Produits reportés	27	-
	10 006	13 763
Apports reportés (note 10)	980	2 117
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 11)	332 510	323 793
<b>Total du passif</b>	<b>343 496</b>	<b>339 673</b>
Actif net		
Non affecté	2 493	4 604
Investi en immobilisations (note 12)	4 979	4 979
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	(2)	156
	7 470	9 739
<b>Total du passif et de l'actif net</b>	<b>350 966 \$</b>	<b>349 412 \$</b>

Obligations contractuelles et éventualités (notes 18 et 19)

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

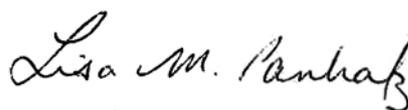
Approuvé par le Conseil d'administration :

*Le président du Conseil d'administration,*



**Eric Hughes**

*La présidente du Comité de vérification,*



**Lisa Pankratz**

## ÉTATS FINANCIERS

Exercice terminé le 31 mars 2014

### État de des résultats

(en milliers de dollars)

<b>Exercice terminé le 31 mars</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Produits (tableau 1)		
Exploitation	1 808 \$	- \$
Apports	5 154	1 527
Produits divers	327	164
Total des produits	7 289	1 691
Charges (tableau 2)		
Contenu et programmation du Musée	12 665	7 619
Édifice permanent et installations temporaires	18 404	7 785
Gérance et gestion d'entreprise	6 461	5 749
Total des charges	37 530	21 153
Excédent des charges sur les produits avant les crédits parlementaires	(30 241)	(19 462)
Crédits parlementaires (note 13)	28 130	19 894
<b>Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges</b>	<b>(2 111) \$</b>	<b>432 \$</b>

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

### État des (pertes) gains de réévaluation

(en milliers de dollars)

<b>Exercice terminé le 31 mars</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Gains de réévaluation cumulés au début de l'exercice	156 \$	45 \$
(Pertès) gains non réalisés attribuables		
Au change	(1)	92
Montants reclassés à l'état des résultats		
(Perte) gain de change	(67)	19
Montants reclassés aux apports reportés		
(Perte) de change	(90)	-
(Perte nette) gain net de réévaluation de l'exercice	(158)	111
<b>(Pertès) gains de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice</b>	<b>(2) \$</b>	<b>156 \$</b>

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

## État de l'évolution de l'actif net

(en milliers de dollars)

	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains (pertes) de réévaluation cumulés	Total
Actif net au 31 mars 2013	4 172 \$	4 979 \$	45 \$	9 196 \$
Excédent des produits sur les charges	432	-	-	432
Variation nette des gains de réévaluation cumulés	-	-	111	111
Actif net au 31 mars 2014	4 604	4 979	156	9 739
Excédent des charges sur les produits	(2 111)	-	-	(2 111)
Variation nette des pertes de réévaluation cumulées	-	-	(158)	(158)
<b>Actif net au 31 mars 2015</b>	<b>2 493 \$</b>	<b>4 979 \$</b>	<b>(2) \$</b>	<b>7 470 \$</b>

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

## État des flux de trésorerie

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars	2015	2014
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Rentrées de fonds – clients	1 730 \$	- \$
Rentrées de fonds – crédits parlementaires	20 089	20 834
Rentrées de fonds – produits divers	15	61
Sorties de fonds – employés et en leur nom	(11 593)	(8 851)
Sorties de fonds – fournisseurs	(11 613)	(7 574)
Intérêts reçus	100	105
	(1 272)	4 575
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Décassements pour l'acquisition d'immobilisations en construction	(18)	(48 707)
Décassements pour l'acquisition d'immobilisations en service	(27 480)	(2 582)
	(27 498)	(51 289)
<b>Activités d'investissement</b>		
Réévaluation de la devise américaine	-	107
	-	107
<b>Activités de financement</b>		
Crédit parlementaire pour l'acquisition d'immobilisations en service	1 854	432
Financement du gouvernement du Canada pour les immobilisations en construction	-	11 327
Apports provenant de sources non gouvernementales pour les immobilisations en construction	17 381	13 500
	19 235	25 259
<b>Diminution de la trésorerie</b>	<b>(9 535)</b>	<b>(21 348)</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		
Trésorerie et trésorerie affectée	17 922	29 031
Compte de dépôt des retenues	1 558	11 797
	19 480	40 828
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>		
Trésorerie et trésorerie affectée	9 866	17 922
Compte de dépôt des retenues	79	1 558
	<b>9 945 \$</b>	<b>19 480 \$</b>

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

# Notes complémentaires

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## 1. a) Pouvoir et mission

Le Musée canadien pour les droits de la personne (la « Société ») a été constitué en vertu d'une modification de la *Loi sur les musées*, le 10 août 2008, à titre de société d'État, mentionnée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La Société n'est pas assujettie à l'impôt sur les bénéfices en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

La Société est le premier musée national établi hors de la région de la capitale nationale et le premier à être construit à l'aide de financement reçu du gouvernement du Canada ainsi que d'autres paliers de gouvernement. La Province du Manitoba, la Ville de Winnipeg et les Amis du Musée canadien pour les droits de la personne (MCDP) (représentant principalement des donateurs du secteur privé) financent également le projet d'immobilisations (l'édifice et les expositions). Une Entente définitive qui stipule les modalités de l'implication des diverses parties, notamment le transfert des terrains, a été signée par toutes les parties le 1<sup>er</sup> février 2008. Le Musée canadien pour les droits de la personne rend des comptes au Parlement par l'entremise de la ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles.

Sa mission, telle que définie dans la modification de la *Loi sur les musées*, est la suivante :

*« explorer le thème des droits de la personne, en mettant un accent particulier sur le Canada, en vue d'accroître la compréhension du public à cet égard, de promouvoir le respect des autres et d'encourager la réflexion et le dialogue ».*

## 1. b) Activités

Les activités de la Société se divisent en trois secteurs se renforçant mutuellement et travaillant de concert de manière à respecter tous les aspects de sa mission. Ces activités peuvent être décrites de la façon suivante :

### Contenu et programmation du Musée

Que le contenu et la programmation du Musée soient objectifs, novateurs et accessibles, qu'ils défient la manière dont les gens pensent et réagissent envers les droits d'autrui, et qu'ils soient conçus par le truchement de la mobilisation constante de la communauté.

### Édifice permanent et installations temporaires

Que la Société fournisse des installations sécuritaires et fonctionnelles conformes ou supérieures à toutes les exigences de sécurité et du code du bâtiment et qui sont facilement accessibles au public. Que tous les aspects du projet de construction de l'édifice soient gérés de façon avisée, transparente et responsable, en assurant la gérance de l'environnement et en recourant aux meilleures pratiques en matière de gestion de projet et de gestion des risques.

### Gérance et gestion d'entreprise

Que le Musée adopte des pratiques de gouvernance et d'administration avisées et efficaces permettant l'harmonisation des ressources avec les priorités et une reddition complète de comptes et une transparence envers tous les Canadiens; que le Musée recrute et maintienne les ressources humaines nécessaires autant pour le démarrage et qu'à long terme; que le Musée appuie la campagne de financement des Amis du MCDP pour l'aider à payer les coûts en immobilisations à court terme et à soutenir la programmation et les autres activités du Musée à long terme.

## 2. Principales méthodes comptables

### a) Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux chapitres de la série 4200 des normes comptables canadiennes pour le secteur public pour les organismes sans but lucratif du secteur public. La Société applique la méthode du report des organismes sans but lucratif pour comptabiliser les apports.

### b) Actifs financiers et passifs financiers

La trésorerie est constituée de dépôts auprès d'institutions financières qui peuvent être retirés sans préavis ni pénalité.

La trésorerie, la trésorerie affectée et le compte de dépôt des retenues sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur des actifs financiers, déterminée par le cours acheteur prévalant à la date de clôture, sont comptabilisées dans l'état des gains (pertes) de réévaluation. Les gains et les pertes réalisés sont comptabilisés dans l'état des résultats.

Les créances ainsi que les créditeurs et charges à payer sont classés dans la catégorie des éléments évalués au coût. Ils sont comptabilisés au coût.

### c) Stocks

Les stocks, qui se composent de produits pour la boutique, sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du prix moyen pondéré.

### d) Collections

La collection permanente, constituée d'archives, d'artéfacts et d'objets d'art, représente une partie de l'actif de la Société et est présentée dans l'état de la situation financière à une valeur symbolique de 1 000 \$, en raison des difficultés pratiques de lui attribuer une valeur significative.

Les objets achetés pour la collection sont comptabilisés en charges au cours de l'exercice d'acquisition. Les objets reçus en dons sont comptabilisés en charges avec des produits de dons compensatoires au cours de l'exercice d'acquisition.

**e) Immobilisations**

Les immobilisations qui appartiennent à la Société sont évaluées au coût, moins l'amortissement cumulé. Lorsque la construction d'une immobilisation est achevée, son coût est viré des immobilisations en construction à la catégorie d'immobilisation appropriée. Le classement par composantes est appliqué à l'édifice et aux expositions et l'amortissement est calculé selon la méthode linéaire, en fonction de la durée de vie utile des actifs ou des composantes, comme suit :

<b>Actif</b>	<b>Vie utile</b>
Édifice	
De base	40 ans
Composantes mécaniques et électriques	20 ans
Expositions	5 à 15 ans
Matériel informatique et logiciels	3 à 5 ans
Améliorations de l'édifice	5 à 20 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Mobilier et matériel	3 à 10 ans
Développement des programmes d'entreprise	5 ans
Films	2 à 3 ans
Développement du site Web	2 à 5 ans

**f) Avantages sociaux futurs****i) Prestations de retraite**

Pratiquement tous les employés de la Société sont couverts par le Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime de retraite contributif à prestations définies, constitué en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Autant les employés que la Société doivent verser des cotisations pour défrayer le coût des services rendus au cours de l'exercice. En vertu de la législation actuelle, la Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires à l'égard des services passés ou des déficits de capitalisation du Régime. Par conséquent, les cotisations de la Société sont passées en charges au cours de l'exercice où les employés rendent les services et elles constituent son obligation totale en matière de prestations de retraite.

**ii) Avantages pour congés de maladie**

La Société accorde aux employés des avantages pour congés de maladie qui s'accumulent, mais ne sont pas acquis. L'obligation au titre des prestations constituées au regard des droits aux congés de maladie gagnés par les employés est déterminée par la direction selon une méthode fondée sur des hypothèses et les meilleures estimations concernant les données démographiques relatives aux employés et l'utilisation des congés de maladie par les employés actifs.

**iii) Prestations de maternité ou parentales**

Les membres du personnel ont droit à des prestations de maternité ou parentales, telles que le prévoient les contrats de travail et les conditions d'emploi. Le coût de ces prestations est fonction des événements. La direction détermine l'obligation au titre des prestations constituées en recourant à une méthode fondée sur des hypothèses et les meilleures estimations des congés de maternité ou congés parentaux.

**g) Comptabilisation des produits**

**i) Activités du Musée**

Les produits provenant des activités muséales englobent la vente des droits d'entrée et des programmes, les ventes de la boutique, la location des installations, les abonnements et un pourcentage des ventes du restaurant et des services de traiteur. Ils sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel la vente de biens est achevée ou les services sont rendus.

**ii) Crédits parlementaires**

Le gouvernement du Canada fournit du financement à la Société au moyen de crédits parlementaires.

Les crédits parlementaires qui sont explicitement ou implicitement affectés à l'achat d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés à titre de produits selon la même méthode et sur les mêmes périodes que les immobilisations connexes acquises.

Les crédits parlementaires qui ne sont pas affectés à des fins déterminées sont constatés à titre de produits dans l'état des résultats au cours de l'exercice pour lequel ils sont approuvés.

**iii) Apports d'autres instances gouvernementales et de sources non gouvernementales**  
Du financement peut être obtenu de diverses instances gouvernementales, autres que le gouvernement du Canada, et d'autres sources non gouvernementales.

Les apports d'autres instances gouvernementales, l'aide de sources non gouvernementales et les dons qui sont explicitement ou implicitement affectés à l'achat d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés à titre de produits selon la même méthode et sur les mêmes périodes que les immobilisations connexes acquises.

Les apports d'autres instances gouvernementales, l'aide de sources non gouvernementales et les dons qui ne sont pas affectés à des fins déterminées sont constatés à titre de produits dans l'état des résultats lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, dans la mesure où la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et sa perception est raisonnablement assurée.

**iv) Apports en nature et dons d'artéfacts**

Les produits et les charges compensatoires provenant de biens et services reçus en nature sont comptabilisés à leur juste valeur de marché à leur réception. Les dons d'artéfacts sont comptabilisés à leur juste valeur de marché au cours de la période où le dernier des trois critères précis est rempli : i) le Service des collections de la Société a approuvé le don d'artéfact; ii) le transfert légal a eu lieu entre le donateur et la Société; iii) une juste valeur de marché a été attribuée au don d'artéfact. Si l'artéfact donné est désigné comme faisant partie de la bibliothèque ou de la collection de travail de la Société :

- il sera inscrit à l'actif si sa juste valeur de marché est supérieure au seuil de capitalisation établi; ou
- il sera comptabilisé en produit avec une charge compensatoire aux acquisitions pour les collections si sa juste valeur de marché est inférieure au seuil de capitalisation établi.

Si l'artéfact donné est désigné comme faisant partie de la collection permanente de la Société, il sera comptabilisé en produit avec une charge compensatoire aux acquisitions pour les collections.

Les apports en nature relatifs à des immobilisations amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations dans l'état de la situation financière. Les apports en nature ayant trait à des immobilisations non amortissables sont comptabilisés comme actif net investi en immobilisations dans l'état de la situation financière.

Les apports en nature sont comptabilisés à la juste valeur du bien reçu.

v) **Produit d'intérêts**

Les intérêts sont comptabilisés en produits dans la période où ils sont gagnés.

Les produits financiers affectés sont comptabilisés en résultat dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les dépenses correspondantes sont engagées.

vi) **Services des bénévoles**

Les apports sous forme de services sont comptabilisés à leur juste valeur estimative à la date que la Société les reçoit. Chaque année, des bénévoles consacrent un nombre considérable d'heures de services. En raison de la difficulté de leur attribuer une juste valeur, les apports sous forme de services ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers.

vii) **Produits reportés**

Les produits reportés représentent des fonds reçus par la Société pour la vente de cartes-cadeaux et des produits spécifiques des ventes de la boutique qui sont désignés pour aider le programme d'entrée des jeunes qui ne sont pas encore gagnés par la prestation de biens et services.

**h) Charges**

Une charge qui contribue directement à une activité décrite à la note 1. b) est attribuée en totalité à cette activité. Lorsque certaines charges contribuent à plus d'une activité, elles sont réparties en fonction du temps estimatif consacré à chaque activité.

**i) Conversion de devise**

Les actifs et passifs monétaires libellés en dollars américains sont convertis en dollars canadiens au taux de change à la date de l'état de la situation financière. Les opérations libellées en dollars américains sont comptabilisées selon le cours de change à midi à la date de paiement de la facture.

Les gains et pertes de change réalisés sont comptabilisés comme produits divers dans l'état des résultats.

Les gains et pertes de change non réalisés sur les actifs monétaires sont comptabilisés dans l'état des gains (pertes) de réévaluation.

**j) Les Amis du MCDP**

La Société et les Amis du MCDP sont apparentés en vertu de l'influence notable que la Société exerce sur ces derniers. Les Amis du MCDP sont une entité juridique distincte, qui a pour mission de solliciter et d'obtenir des dons importants pour soutenir le mandat de la Société et l'aider à concrétiser sa vision. Les états financiers des Amis du MCDP ont été audités, mais ils ne sont pas consolidés dans les états financiers de la Société.

**k) Éventualités**

Dans le cours normal de ses activités, la Société peut être exposée à diverses réclamations ou poursuites en justice. Certaines de ces obligations éventuelles peuvent se concrétiser si un ou plusieurs événements futurs se produisent ou manquent de se produire. En fonction de la probabilité qu'un ou plusieurs de ces événements se produisent ou non, et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être faite, un passif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers de la Société.

**l) Incertitude relative à la mesure**

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables pour le secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et des hypothèses touchant les montants d'actif et de passif à la date des états financiers et les montants des produits et des charges de l'exercice. Les charges à payer, les éventualités et la durée de vie utile des immobilisations sont les principaux éléments pour lesquels on doit recourir à des estimations. Les résultats réels pourraient donc différer de façon significative de ces estimations. Ces estimations sont examinées trimestriellement et les ajustements qui deviennent nécessaires sont comptabilisés dans les états financiers de la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

**m) Services reçus à titre gracieux**

La Société reçoit à titre gracieux des services d'audit du Bureau du vérificateur général du Canada. Ces services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

**3. Trésorerie et trésorerie affectée**

La trésorerie affectée comprend des fonds détenus dans un compte de banque distinct de la Société et est affectée au projet d'immobilisations et provient des apports reçus d'entités non gouvernementales, de l'aide d'autres instances gouvernementales et de crédits parlementaires.

31 mars	2015		2014	
	Coût	Juste valeur	Coût <sup>1</sup>	Juste valeur <sup>1</sup>
Trésorerie d'exploitation <sup>1</sup>	8 537 \$	8 537 \$	9 443 \$	9 443 \$
Trésorerie affectée <sup>1</sup>	1 329	1 329	8 479	8 479
	9 866 \$	9 866 \$	17 922 \$	17 922 \$

<sup>1</sup> Certains montants de l'exercice précédent ont été ajustés pour refléter les achats d'immobilisations effectués au cours de l'exercice 2014 à même le solde de la trésorerie affectée, ce qui a entraîné le reclassement de 2,5 millions de dollars de la trésorerie affectée à la trésorerie d'exploitation.

La variation de la trésorerie affectée comprend les éléments suivants :

<b>Exercice terminé le 31 mars</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Solde au début de l'exercice	8 479 \$	22 160 \$
Ajouter les apports reçus au cours de l'exercice	17 280	24 000
Ajouter les crédits parlementaires reportés	290	3 194
Ajouter les produits financiers reportés	152	160
(Déduire) ajouter (la perte) le gain non réalisé sur la trésorerie	(2)	82
Déduire les sommes utilisées pour l'achat d'immobilisations <sup>1</sup>	(24 870)	(41 117)
<b>Solde à la fin de l'exercice<sup>1</sup></b>	<b>1 329 \$</b>	<b>8 479 \$</b>

<sup>1</sup> Certains montants de l'exercice précédent ont été ajustés pour refléter les achats d'immobilisations effectués au cours de l'exercice 2014 à même le solde de la trésorerie affectée, ce qui a entraîné le reclassement de 2,5 millions de dollars de la trésorerie affectée à la trésorerie d'exploitation.

#### 4. Créances

<b>31 mars</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Apports à recevoir des Amis du MCDP	500 \$	- \$
Taxes remboursables	356	424
Location des installations et commissions	134	-
Crédits parlementaires	-	243
Divers	24	29
	<b>1 014 \$</b>	<b>696 \$</b>

La valeur comptable des créances de la Société équivaut à leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

#### 5. Compte de dépôt des retenues et retenues à payer

<b>Exercice terminé le 31 mars</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Solde au début de l'exercice	1 558 \$	11 797 \$
Ajouts au cours de l'exercice	649	1 773
Retenues versées au cours de l'exercice	(2 128)	(11 807)
Intérêts versés au cours de l'exercice	-	(205)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>79 \$</b>	<b>1 558 \$</b>

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars 2015

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Conformément au contrat de construction pour l'édifice du Musée et de la *Loi sur le privilège du constructeur* du Manitoba, la Société est tenue de retenir 7,5 pour cent des facturations proportionnelles. Ces montants sont assortis de restrictions de par leur nature et sont comptabilisés comme un actif et un passif. Les fonds affectés sont payés sur achèvement certifié des contrats de sous-traitance conformément à la *Loi sur le privilège du constructeur* du Manitoba. Le solde total du compte de dépôt des retenues et du passif connexe au 31 mars 2015 s'élevait à 0,1 million de dollars (2014 - 1,6 million), dont 0,1 million (2014 - 1,6 million) est à court terme. Au 31 mars 2015, les retenues ont trait notamment à la station de pompage contre les crues et aux intérêts gagnés sur le compte de dépôt des retenues.

## 6. Collections

La Société entretient trois collections distinctes, mais liées qui appuient les activités et les programmes du Musée dans le cadre de son mandat, comme indiqué ci-après :

- Collection permanente – archives, artefacts et objets d'art
- Collection de la bibliothèque – documents bilingues publiés, dont les publications électroniques
- Collection de travail – éléments matériels construits ou achetés pour la programmation publique ou les expositions et qui peuvent être passés en charges.

Seules les acquisitions désignées comme faisant partie de la collection permanente respectent les exigences comptables d'une collection telles qu'établies dans les normes comptables pour le secteur public. Les objets achetés pour la collection sont comptabilisés en charges au cours de l'exercice d'acquisition. Les objets reçus en dons sont comptabilisés en charges avec des produits de dons compensatoires au cours de l'exercice d'acquisition.

Les acquisitions désignées comme faisant partie des collections de la bibliothèque ou de travail sont inscrites à l'actif ou passées en charges en fonction du seuil de capitalisation établi de la Société.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2015, la Société a acquis des artefacts pour 421 000 \$ et a reçu 1 000 \$ en artefacts donnés pour la collection permanente.

La Société n'a comptabilisé aucun produit de la vente d'objets de la collection permanente pour l'exercice terminé le 31 mars 2015.

**7. Immobilisations**

	<b>Coût 31 mars 2014</b>	<b>Entrées</b>	<b>Sorties</b>	<b>Coût 31 mars 2015</b>
Terrains	4 979 \$	-	-	4 979 \$
Édifice				
De base	234 671	3 430	-	238 101
Composantes mécaniques et électriques	48 059	447	-	48 506
Expositions	-	48 659	-	48 659
Matériel informatique et logiciels	5 681	801	-	6 482
Améliorations de l'édifice	-	4 494	-	4 494
Mobilier et matériel	1 099	628	-	1 727
Développement du site Web	57	922	-	979
Développement des programmes d'entreprise	-	842	-	842
Améliorations locatives	563	-	563	-
Films	61	36	-	97
Total partiel - immobilisations en service	295 170	60 259	563	354 866
Immobilisations en construction	38 051	(37 435)	30	586
	<b>333 221 \$</b>	<b>22 824 \$</b>	<b>593 \$</b>	<b>355 452 \$</b>

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars 2015

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

	Amortissement cumulé 31 mars 2014	Charge d'amortissement	Sorties	Amortissement cumulé 31 mars 2015
Terrains	-	-	-	-
Édifice				
De base	1 388	5 914	-	7 302
Composantes mécaniques et électriques	569	2 419	-	2 988
Expositions	-	1 482	-	1 482
Matériel informatique et logiciels	1 684	1 851	-	3 535
Améliorations de l'édifice	-	126	-	126
Mobilier et matériel	188	141	-	329
Développement du site Web	57	78	-	135
Développement des programmes d'entreprise	-	73	-	73
Améliorations locatives	563	-	563	-
Films	-	31	-	31
Total partiel – Immobilisations en service	4 449	12 115	563	16 001
Immobilisations en construction	-	-	-	-
	4 449 \$	12 115 \$	563 \$	16 001 \$

	Valeur comptable nette 31 mars 2014	Valeur comptable nette 31 mars 2015
Terrains	4 979 \$	4 979 \$
Édifice		
De base	233 283	230 799
Composantes mécaniques et électriques	47 490	45 518
Expositions	-	47 177
Matériel informatique et logiciels	3 997	2 947
Améliorations de l'édifice	-	4,368
Mobilier et matériel	911	1 398
Développement du site Web	-	844
Développement des programmes d'entreprise	-	769
Améliorations locatives	-	-
Films	61	66
Total partiel – immobilisations en service	290 721	338 865
Immobilisations en construction	38 051	586
	328 772 \$	339 451 \$

Le 15 avril 2009, la Société a acquis pour le projet du Musée des terrains de la Ville de Winnipeg et de The Forks Renewal Corporation. La propriété de ces terrains retournera à la Ville de Winnipeg et à The Forks Renewal Corporation si les terrains ne sont plus utilisés aux fins du Musée ou pour toute autre fin approuvée par ses propriétaires antérieurs. La direction de la Société estime que la parcelle riveraine du Musée devrait être évaluée à 4,9 millions de dollars plus les frais juridiques connexes selon les renseignements fournis par une évaluation du marché indépendante.

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2015 est de 12,1 millions de dollars (2014 – 2,9 millions).

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2015, une somme de 0,5 million de dollars d'améliorations locatives entièrement amorties ayant trait à des locaux loués antérieurement a été radiée.

Les immobilisations en construction représentent les coûts pour la conception et la construction du projet d'immobilisations et se composent des coûts suivants engagés à ce jour :

31 mars	2015	2014
Conception et construction de l'édifice	586 \$	726 \$
Conception, construction et aménagement des expositions	-	36 529
Développement du site Web (Version 3)	-	371
Système de gestion des contenus de l'entreprise	-	425
	586 \$	38 051 \$

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars 2015

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

### 8. Crédoiteurs et charges à payer

31 mars	2015	2014
Païement en remplacement d'impôts	3 392 \$	1 897 \$
Créditeurs liés à l'exploitation	3 029	2 419
Créditeurs liés aux immobilisations	2 902	7 040
Autres montants de retenue à payer	577	849
	9 900 \$	12 205 \$

À titre de société d'État, le Musée est visé par la *Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts* qui régit le paiement des impôts fonciers. Une provision pour les impôts fonciers sur les terrains et l'édifice a été comptabilisée en fonction des montants versés par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au nom du Musée et selon l'avis du Comité consultatif sur le règlement des différends en ce qui concerne l'évaluation des terrains. Le montant définitif de l'évaluation est actuellement en négociation entre la Ville de Winnipeg et TPSGC et, lorsqu'il aura été convenu, il pourrait donner lieu à un montant d'impôts fonciers supérieur à celui comptabilisé ci-dessus. La direction estime que le passif pour le paiement en remplacement d'impôts calculé en date du 31 mars 2015 pourrait se situer entre 3,4 et 8,0 millions de dollars. En attendant la fin des négociations, le montant définitif du paiement en remplacement d'impôts ne peut pas être déterminé.

La valeur comptable des crédoiteurs et charges à payer équivaut à leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

### 9. Avantages sociaux futurs

#### a) Prestations de retraite

Pratiquement tous les employés de la Société sont couverts par le Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime de retraite contributif à prestations définies, constitué en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Autant les employés que la Société doivent verser des cotisations. Le président du Conseil du Trésor du Canada établit les cotisations exigées de l'employeur en fonction d'un multiple de la cotisation exigée des employés. Le taux général de cotisation pour les employés en vigueur au 31 mars 2015 était de 8,1 % (2014 - 7,5%) pour les employés ayant une date d'entrée en service antérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2013 et de 7,0 % (2014 - 6,7%) pour les employés ayant une date d'entrée en service à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Le total des cotisations de 995 \$ a été passé en charges de l'exercice terminé le 31 mars 2015 (2014 - 785 \$).

À cause de la *Loi sur l'emploi et la croissance économique* de 2012, d'importantes modifications ont été apportées au Régime. Ces modifications comprennent entre autres : les taux de cotisations pour les services rendus au cours de l'exercice pour tous les participants actifs et futurs du Régime ont été augmentés graduellement depuis janvier 2013 dans le but d'atteindre un ratio de partage des coûts plus équilibré pour les cotisations salariales et patronales de 50/50 avec le temps; l'âge normal de la retraite et d'autres seuils d'âge connexes pour les nouveaux employés qui commencent à participer au Régime à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 ont été portés de 60 à 65 ans.

Le gouvernement du Canada a l'obligation législative d'effectuer le versement des prestations dans le cadre du Régime. En règle générale, les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans à un taux annuel de 2 pour cent pour le service ouvrant droit à pension, multiplié par la rémunération moyenne des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont coordonnées avec le Régime de pensions du Canada et le Régime des rentes du Québec et elles sont indexées à l'inflation.

**b) Congés de maladie et prestations de maternité ou parentales**

La Société accorde à ses employés des avantages pour congés de maladie qui s'accumulent, mais ne sont pas acquis. L'obligation au titre des prestations constituées au regard des droits aux congés de maladie gagnés par les employés est déterminée par la direction selon une méthode fondée sur des hypothèses et les meilleures estimations concernant les données démographiques relatives aux employés et l'utilisation des congés de maladie par les employés actifs.

La Société accorde aux membres de son personnel des prestations de maternité ou parentales, telles que le prévoient les contrats de travail et les conditions d'emploi. Le coût de l'obligation au titre des prestations constituées pour les droits aux prestations de maternité ou parentales gagnés par les membres du personnel est déterminé en recourant aux meilleures estimations de la direction.

Les informations relatives aux régimes, évaluées en fin d'exercice, sont comme suit :

<b>Exercice terminé le 31 mars</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Obligations au titre des avantages constitués au début de l'exercice	139 \$	98 \$
Coût des avantages de l'exercice	48	311
Avantages versés au cours de l'exercice	(140)	(270)
Obligations au titre des avantages constitués à la fin de l'exercice	47 \$	139 \$

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars 2015

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

### 10. Apports reportés

Les apports reportés comptabilisés par la Société sont comme suit :

<b>31 mars</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Apports reportés affectés à l'achat d'immobilisations	980 \$	2 117 \$

Les variations du solde des apports reportés au cours de l'exercice ont été comme suit :

<b>Exercice terminé le 31 mars</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Solde au début de l'exercice	2 117 \$	11 320 \$
Ajouter :		
Crédits du gouvernement du Canada <sup>1</sup>	-	10 000
Crédits parlementaires affectés reportés	290	3 194
Sources non gouvernementales et autres instances gouvernementales	17 780	13 500
Produits financiers reportés	192	160
	18 262	26 854
Déduire :		
Montants virés aux apports reportés afférents aux immobilisations	(17 817)	(34 973)
Montants comptabilisés en produits	(1 582)	(1 084)
	(19 399)	(36 057)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>980 \$</b>	<b>2 117 \$</b>

<sup>1</sup> En juin 2012, le gouvernement du Canada a approuvé l'utilisation de 35 millions de dollars de crédits prévus pour les dépenses d'exploitation et en immobilisations des exercices ultérieurs, dont 25 millions ont été autorisés pour 2012-2013 et 10 millions pour 2013-2014. Le Musée envisage de réduire le niveau de ses crédits sur six exercices à compter de 2018-2019.

## 11. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les variations des apports reportés afférents aux immobilisations sont comme suit :

<b>Exercice terminé le 31 mars</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Solde au début de l'exercice	323 793 \$	289 783 \$
Montants virés des apports reportés	17 817	34 973
Apports publics :		
Autre aide du gouvernement du Canada	1 854	1 539
Apports non gouvernementaux :		
Apports en capital en nature des Amis du MCDP et autres	1 035	369
Apports en capital en nature de la Ville de Winnipeg	156	123
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations en construction	(30)	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations en service	(12 115)	(2 994)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>332 510 \$</b>	<b>323 793 \$</b>

## 12. Actif net investi en immobilisations

L'actif net investi en immobilisations se compose des terrains donnés par la Ville de Winnipeg et The Forks Renewal Corporation comme suit :

<b>31 mars</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Immobilisations	339 451 \$	328 772 \$
Moins les montants financés par les apports reportés afférents aux immobilisations	(332 510)	(323 793)
Moins les montants à être financés par les apports reportés <sup>1</sup>	(1 962)	-
	<b>4 979 \$</b>	<b>4 979 \$</b>

<sup>1</sup> Les apports non gouvernementaux reportés pour financer cette partie des immobilisations ont été reçus en avril 2015.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars 2015

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

### 13. Crédits parlementaires

<b>Exercice terminé le 31 mars</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Montant du Budget principal des dépenses pour les dépenses d'exploitation et en immobilisations	21 700 \$	21 700 \$
Remboursement de charges liées au personnel	-	376
Total des crédits parlementaires approuvés au cours de l'exercice	21 700	22 076
Déduire les crédits parlementaires de l'exercice considéré non comptabilisés en produits :		
Affectés à l'acquisition d'immobilisations (apports reportés)	(290)	(3 194)
Montants utilisés pour l'achat d'immobilisations	(1 854)	(1 539)
Ajouter les crédits parlementaires des exercices antérieurs comptabilisés en produits au cours de l'exercice considéré :		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations en service	7 043	1 467
Montants affectés utilisés au cours de l'exercice considéré pour des éléments passés en charges aux fins comptables	1 531	1 084
	<b>28 130 \$</b>	<b>19 894 \$</b>

### 14. Les Amis du MCDP

Les Amis du MCDP réunissent des fonds provenant de particuliers, de fondations, d'instances gouvernementales et de sociétés afin d'aider le projet d'immobilisations de la Société. Les Amis du MCDP sont responsables de financer leurs propres dépenses d'exploitation au moyen de dons provenant du secteur privé et d'autres sources. Une fois l'édifice du Musée achevé, la Société a offert des locaux et des services, dont la sécurité, le service de conciergerie, le soutien pour les technologies de l'information et d'autres services et commodités pour des frais de 1,00 \$ par année. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015, des frais indirects de soutien administratif de l'ordre de 0,2 million de dollars (2014 - 0,2 million) ont été engagés par la Société. Les apports que les Amis du MCDP versent à la Société sont comptabilisés comme apports reportés dans l'état de la situation financière et sont virés aux apports reportés afférents aux immobilisations au fur et à mesure que les fonds sont utilisés pour le projet d'immobilisations. Les apports des Amis du MCDP qui sont affectés à des fins déterminées seront reportés et comptabilisés en résultat au fur et à mesure que les dépenses connexes seront engagées. Les apports non affectés seront comptabilisés comme produits dans l'exercice où ils seront reçus.

### 15. Gestion des risques financiers

La Société est exposée aux risques suivants en raison de son utilisation d'instruments financiers : risque de crédit, risque de marché et risque de liquidité. Ces risques n'ont aucune incidence importante sur les états financiers de la Société. Aucune modification n'a été apportée au niveau des risques et aux pratiques de gestion des risques connexes.

Le mandat du Comité de vérification précise qu'il doit s'assurer que la Société détermine ses principaux risques et que la direction en fasse le suivi et les contrôle. Le Conseil d'administration surveille les systèmes et pratiques de contrôle interne de la Société et voit à ce que ces mesures contribuent à l'évaluation et à l'atténuation des risques.

#### a) Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque que la Société subisse une perte financière si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Un tel risque découle surtout de certains actifs financiers détenus par la Société comme la trésorerie affectée, la trésorerie, le compte de dépôt des retenues ainsi que les créances.

Au 31 mars 2015, la valeur comptable de ces actifs représente l'exposition maximale de la Société au risque de crédit.

##### i) Créances

La Société est exposée au risque de crédit de la part de clients dans le cours normal de ses activités. La concentration du risque de crédit associé aux créances est limitée en raison de la faible valeur des opérations avec des clients autres que des ministères. Le solde des créances de la Société au 31 mars 2015 se compose principalement d'un apport à recevoir des Amis du MCDP, de la TPS remboursable de la part du gouvernement du Canada et de la location d'installations, et ils sont tous à court terme. Aucune provision pour créances douteuses n'a été comptabilisée par la Société au 31 mars 2015.

##### ii) Trésorerie et compte de dépôt des retenues

La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie en faisant affaire exclusivement avec des banques et des institutions financières réputées et en recourant à une politique de placement approuvée par le Conseil d'administration pour guider ses décisions d'investissement. Au 31 mars 2015, la Société détenait seulement de la trésorerie.

#### b) Risque de marché

Le risque de marché représente le risque des variations des prix du marché, tels que les taux de change ou les taux d'intérêt, qui peuvent influencer sur les résultats de la Société ou la valeur des instruments financiers qu'elle détient. Le but de la gestion du risque de marché est de contrôler l'exposition aux risques du marché à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant le rendement. Au 31 mars 2015, la Société n'avait aucun risque de taux d'intérêt ou autre risque de prix important.

##### i) Risque de taux de change

Les actifs et les passifs financiers de la Société sont libellés en dollars canadiens, soit sa monnaie de fonctionnement. Le risque de taux de change peut survenir dans le cadre de certains contrats liés au projet d'immobilisations, qui peuvent être libellés en devises, notamment en dollars américains. Au 31 mars 2015, la Société n'avait aucun risque de taux de change important.

Bien que la direction surveille étroitement l'exposition à de telles fluctuations, elle n'utilise pas de stratégies externes de couverture pour contrer les fluctuations des devises. Néanmoins, l'effet des fluctuations des devises sur les états financiers est négligeable.

**c) Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne puisse faire face à ses obligations financières lorsqu'elles se présentent.

La Société gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie réels et prévus provenant de l'exploitation ainsi que les activités d'investissement et de financement prévues de manière à s'assurer autant que possible d'avoir toujours suffisamment de liquidités pour faire face à ses obligations en temps opportun, tant dans des conditions normales qu'en période difficile, tout en évitant d'encourir des pertes inacceptables ou de risquer de ternir sa réputation.

Au 31 mars 2015, la Société affichait un solde de trésorerie et de trésorerie affectée de 9,9 millions de dollars (2014 - 17,9 millions) et la tranche à court terme du compte de dépôt des retenues s'élevait à 0,1 million (2014 - 1,6 million).

Au 31 mars 2015, la Société estime les échéances de ses obligations financières comme suit :

Créditeurs et charges à payer	9,2 millions de dollars	dans un délai de six mois
Tranche à court terme du compte de dépôt des retenues	0,1 million de dollars	dans un délai de six mois

**d) Hiérarchie de mesure de la juste valeur**

Tous les instruments financiers doivent être classés selon l'importance des données utilisées dans la mesure de la juste valeur. La hiérarchie de juste valeur priorise les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur d'un instrument financier selon que les données de ces techniques sont observables ou non observables :

- i) Niveau 1 - Les instruments financiers sont considérés de Niveau 1 quand leur évaluation peut être déterminée à partir des cours sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques.
- ii) Niveau 2 - Les instruments financiers sont considérés de Niveau 2 lorsqu'ils sont évalués à partir de cours du marché pour des actifs et des passifs identiques, de cours sur des marchés inactifs ou de modèles utilisant des données observables.
- iii) Niveau 3 - Les instruments financiers sont considérés de Niveau 3 lorsqu'ils sont évalués à l'aide de modèles d'évaluation, de méthodes d'actualisation des flux de trésorerie ou de techniques similaires et qu'au moins une hypothèse ou donnée importante du modèle est non observable.

Tous les actifs et passifs financiers de la Société sont considérés de Niveau 1 - cours (sans ajustement) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Aucun transfert entre les niveaux n'a eu lieu au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2015.

## 16. Opérations entre apparentés

La Société est liée aux Amis du MCDP (comme mentionné à la note 14) et à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle transige avec ces entités dans le cours normal de ses activités.

Ces opérations sont évaluées à la juste valeur, soit le montant de la contrepartie fixée et acceptée par les parties apparentées. La Société a engagé des charges totalisant 3,3 millions de dollars pour des frais de personnel et les installations et elle a comptabilisé des produits de 33,5 millions provenant d'apparentés au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2015 (2014 - 3,2 millions et 21,4 millions, respectivement).

La Société a engagé des charges s'élevant à 0,9 million de dollars en frais de personnel pour le Conseil d'administration et les hauts dirigeants pour l'exercice terminé le 31 mars 2015 (2014 - 1,2 million). Ces opérations sont comptabilisées à la juste valeur.

Au 31 mars 2015, la Société avait comptabilisé les sommes suivantes dans son état de la situation financière en matière d'opérations avec des apparentés :

<b>31 mars</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Créances	857 \$	667 \$
Créditeurs et charges à payer	3,777	1 837
Apports reportés	980	2 117
Apports reportés afférents aux immobilisations	273 904	265 343

La Société a comptabilisé des apports en numéraire pour le projet d'immobilisations provenant d'apparentés au montant de 18,1 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2015 (2014 - 26,7 millions). Ces montants sont inclus dans les apports reportés et les apports reportés afférents aux immobilisations dans l'état de la situation financière.

## 17. Répartition des charges

Les charges relatives aux communications de l'entreprise, aux services de soutien général et aux technologies d'information de l'ordre de 4,2 millions de dollars (2014 - 2,9 millions) ont été réparties comme suit :

<b>Exercice terminé le 31 mars</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Contenu et programmation du Musée	2 407 \$	1 276 \$
Gérance et gestion d'entreprise	1 461	1 276
Édifice permanent et installations temporaires	362	340
	4 230 \$	2 892 \$

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars 2015

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

### 18. Obligations contractuelles

Au 31 mars 2015, la Société avait signé des contrats et des engagements à long terme pour du matériel et des services, dont la valeur résiduelle s'établissait à 5,6 millions de dollars (2014 - 3,5 millions) et pour des services de construction, dont 3,1 millions (2014 - 6,8 millions) restent à être engagés.

Les versements minimaux à venir pour l'ensemble des contrats de construction et ceux liés à l'exploitation sont les suivants :

2015-2016	5 586 \$
2016-2017	2 071
2017-2018	601
2018-2019	86
2019-2020	343
	<b>8 687 \$</b>

### 19. Éventualités

Un sous-traitant a déposé une réclamation concernant la construction de l'édifice de base contre le directeur des travaux pour un montant plus élevé que celui comptabilisé dans les états financiers. Une estimation raisonnable pour tout passif supplémentaire ne peut être établie à l'heure actuelle.

### 20. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de respecter la présentation adoptée au cours de l'exercice considéré.

## Tableau 1 – Tableau des produits

### Produits d'exploitation

Exercice terminé le 31 mars	2015	2014
Droit d'entrée et programmes		
Droit d'entrée générale	704 \$	- \$
Abonnements	171	-
Programmation publique	93	-
Programmation éducative	46	-
Ventes de la boutique	350	-
Location des installations	299	-
Restaurant et services de traiteur	145	-
<b>Total</b>	<b>1 808 \$</b>	<b>- \$</b>

Comme le Musée a ouvert ses portes le 20 septembre 2014, il n'y a donc pas de produits d'exploitation comparatifs.

### Apports

Exercice terminé le 31 mars	2015	2014
Produit lié à l'amortissement des apports reportés provenant d'autres apporteurs	5 072 \$	1 527 \$
Montants affectés provenant d'autres apporteurs utilisés dans la période considérée pour des éléments passés en charges aux fins comptables	82	-
<b>Total</b>	<b>5 154 \$</b>	<b>1 527 \$</b>

L'amortissement des apports reportés provenant d'autres apporteurs a commencé lorsque l'édifice de base a été mis en service en janvier 2014 et que les expositions et les aires publiques ont été entièrement ouvertes au public en novembre 2014.

### Produits divers

Exercice terminé le 31 mars	2015	2014
Apports en nature et dons d'artéfacts	145 \$	32 \$
Produit d'intérêts	100	105
Divers	82	27
<b>Total</b>	<b>327 \$</b>	<b>164 \$</b>

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars 2015

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

### Tableau 2 – Tableau des charges

<b>Exercice terminé le 31 mars</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Amortissement des immobilisations	12 115 \$	2 994 \$
Frais de personnel	11 527	9 056
Exploitation de l'édifice	2 459	1 717
Infrastructure et systèmes d'information de gestion	2 120	1 597
Impôts fonciers	1 495	798
Services professionnels et spéciaux	1 361	1 736
Activités inaugurales de liaison communautaire	1 306	107
Conception des expositions et de la programmation	891	1 293
Services de protection	718	236
Fournitures de bureau et administration	644	798
Événement et diffusion de l'ouverture inaugurale	642	81
Marketing et promotion	500	203
Entretien des expositions	488	-
Services publics	476	275
Acquisitions pour les collections	422	-
Coût des biens vendus	187	17
Déplacements	179	245
<b>Total des charges</b>	<b>37 530 \$</b>	<b>21 153 \$</b>

## Notre responsabilité environnementale

Nous nous efforçons de prendre des décisions responsables axées sur la durabilité afin de réduire au minimum notre empreinte écologique. Notre rapport annuel n'y fait pas exception. Le papier a été choisi en fonction de son impact sur l'environnement.

Afin de réduire le gaspillage, nous avons imprimé un nombre restreint d'exemplaires du présent document. Veuillez visiter notre site Web à l'adresse [www.droitsdelapersonne.ca](http://www.droitsdelapersonne.ca) pour consulter le rapport annuel en ligne.

---

### **Musée canadien pour les droits de la personne**

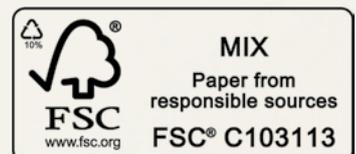
85 Israel Asper Way  
Winnipeg (Manitoba) R3C 0L5  
TÉL. : 204 289 2000  
SANS FRAIS : 1 877 877 6037  
ATS : 204 984 5730  
[www.droitsdelapersonne.ca](http://www.droitsdelapersonne.ca)

---

### **Rapport annuel 2014–2015 du MCDP**

© Musée canadien pour les droits de la personne

Photos : MCDP  
Conception : Parable Communications  
Impression : The Lowe-Martin Group  
Imprimé au Canada





MUSÉE CANADIEN POUR LES  
DROITS DE LA PERSONNE

85 Israel Asper Way  
Winnipeg (Manitoba) R3C 0L5

TÉL. : 204 289 2000

SANS FRAIS : 1 877 877 6037

ATS : 204 984 5730

[www.droitsdelapersonne.ca](http://www.droitsdelapersonne.ca)